



ALGÉRIE

0

1

TUNISIE

Les Verts ratent le coche

P. 17

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1780 | Mercredi 23 janvier 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

À l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif Midi Libre est heureux de présenter ses vœux à ses lecteurs et annonceurs et les informe qu'il ne paraîtra pas demain jeudi 24 janvier.

BACCALAURÉAT 2013

LE CHANTAGE PAYANT DES ÉLÈVES

Les élèves des classes de terminale ont réussi à faire plier le ministère de l'Education nationale. Il a cédé à leurs exigences ou plutôt à leur chantage. Hier le département de Abdelatif Baba Ahmed a annoncé que les cours prendront fin le 2 mai prochain comme l'exigent les élèves. Cet accord sabre le programme des 35 semaines d'enseignement de la classe terminale élaboré au bout de trois ans.

IMPORTATIONS DE
VEHICULES

Hausse de plus de 45% en 2011

P. 6

RISQUE-PAYS

La Coface maintient la note A4 de l'Algérie

P. 5

UN DÉSASTRE A ÉTÉ ÉVITÉ DE JUSTESSE Comment faut-il appréhender l'après- Tiguentourine ?



P. 6



2.000

cas de tuberculose ont été recensés durant les 9 derniers mois en Syrie, indique un rapport du ministère syrien de la Santé.

34

millions de dinars octroyés à partir de février prochain à des éleveurs de vaches laitières dans la wilaya de Annaba.

21

millions d'euros consacrés par l'Union européenne (UE) à un projet d'appui aux politiques sectorielles en faveur de la jeunesse en Algérie.

Le ministère des Affaires religieuses numérise ses archives

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a affirmé, lundi, que son secteur détenait "d'importantes archives qui remontent à plus de cinq siècles" nécessitant organisation, classification et numérisation pour une meilleure exploitation. Intervenant lors des travaux d'une journée d'études sur les archives du secteur, avec la participation de la Direction générale des archives nationales, le ministre a indiqué que les archives "reflètent une mémoire à laquelle nous pouvons faire appel à n'importe quel moment en utilisant des moyens technologiques modernes". Le ministre procédera, en collaboration avec la Direction générale des archives, à l'élaboration des règles de base de l'organisation des archives du secteur depuis l'Indépendance. De son côté, le directeur général des archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, a indiqué que la participation de son institution consistait en l'élaboration de bases nécessaires à l'archivage de ces documents.



Quand l'hygiène manque...



Les enseignants de l'école primaire Khelif-Hadda de la ville de Batna ont observé, lundi, un arrêt de travail pour "tirer la sonnette d'alarme" sur l'état de dégradation de l'hygiène au sein de l'établissement. Pour les enseignants de cette école située à la cité Zmala du centre-ville, classée 3e à l'échelle de wilaya en terme de

taux de réussite aux examens de passage au cycle moyen, "l'insalubrité est telle que l'air est devenu irrespirable dans les 14 classes", affirment-ils, ajoutant qu'"une enseignante allergique à l'excès de poussière se voit obligée de nettoyer elle-même la classe pour pouvoir donner son cours". Les enseignants assurent également que cette situation "malsaine et dangereuse" pour la santé des élèves dure depuis la rentrée et a favorisé la prolifération des souris et rats, dont les apparitions sporadiques en classes, affirment-ils, ont été à l'origine de cas de panique parmi les petits écoliers et les enseignantes.

Ce manque d'hygiène est dû au fait que les travaux de nettoyage dans l'établissement sont actuellement confiés à une seule femme de ménage, alors que les besoins de l'école de cette taille s'élèvent à quatre agents d'entretien au moins, a assuré le directeur. Il a indiqué avoir saisi "conformément à la réglementation le président de l'APC et la Direction de l'éducation".

Contacté, le vice-président de l'APC de Batna chargé de l'administration, Nouar Yousfi, a affirmé qu'une seconde femme de ménage rejoindra "aujourd'hui" l'établissement en attendant l'affectation de deux autres "prochainement".

Encore plus d'infrastructure hôtelières

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj Saïd, a annoncé lundi à Alger que les travaux de réalisation de projets hôteliers d'une capacité d'accueil globale de 50.000 lits avaient atteint un taux d'avancement de 51%. Ces 50.000 lits supplémentaires qui seront réceptionnés prochainement permettront de réduire l'important déficit enregistré en matière d'hébergement, a déclaré Mohamed-Amine Hadj Saïd au terme d'une visite d'inspection à l'Ecole supérieure du tourisme à l'Hôtel El-Aurassi, précisant que 97.000 lits étaient actuellement disponibles. Le soutien à l'investissement dans le tourisme, la disponibilité des infrastructures d'hébergement et l'amélioration des prestations sont à même de renforcer la compétitivité et de réduire les tarifs des prestations, a-t-il estimé, appelant à la prise en charge de la formation pour améliorer les prestations et promouvoir la destination Algérie.

Evoquant la stratégie nationale de développement du secteur adoptée par le gouvernement en 2008, le secrétaire d'Etat a précisé que celle-ci reposait sur cinq axes : la promotion de la destination Algérie, le soutien à la formation, l'investissement, le financement et la promotion des relations



avec tous les secteurs concernés, à savoir les transports, l'environnement et l'éducation.

Il a également insisté sur la diversification du tourisme en Algérie et la promotion du produit touristique aux niveaux local et international, évoquant le rôle des agences de tourisme et de voyage dans ce domaine.

Un coureur perd volontairement...

Le coureur Ivan Fernandez Anaya a fait un acte étonnant de fair-play le 2 décembre dernier, lors d'un marathon qui s'est déroulé à Burlada, en Espagne. Il a intentionnellement ralenti pour pousser le coureur kényan qui était devant lui à quelques mètres de la ligne d'arrivée, car ce dernier s'était arrêté trop tôt !

Abel Mutai pensait avoir déjà franchi la ligne d'arrivée

Le coureur kényan Abel Mutai a, en effet, fait l'erreur de s'arrêter une dizaine de mètres avant la fin de la course, explique le site du Huffington Post. Incapable de comprendre que les spectateurs l'invitaient à continuer à courir parce que la course n'était pas finie, il a perdu un temps précieux et était prêt à se faire coiffer au poteau par le coureur Ivan Fernandez Anaya. Seulement, en observant la situation, ce dernier a estimé que sa victoire n'aurait aucune saveur s'il repartait avec une médaille qu'il n'aurait pas mérité. En effet, le Kényan était en tête de la course et le coureur espagnol savait très bien que sans ce malentendu, il n'aurait jamais pu prétendre à cette première place.

Ne voulant pas fausser la course et n'écouter que son cœur, Ivan Fernandez Anaya a donc décidé de laisser au coureur kényan la place qu'il méritait. Il a donc fait exprès de ralentir pour le laisser franchir la ligne d'arrivée avant lui. Seulement, le coureur espagnol ne s'est pas uniquement contenté de ralentir au niveau de son adversaire, il lui a expliqué en lui faisant des signes que la course n'était pas terminée.

Une lettre par jour à Obama

Tom Foreman est journaliste pour la chaîne américaine d'informations CNN et a couvert à peu près tous les terrains. De l'explosion de la mine de Sagou à l'économie de marché en passant par les guerres en Irak et en Afghanistan, le reporter a traité presque tous les sujets. Mais ce journaliste a aussi une étonnante particularité : il a, d'une manière obsédante, écrit tous les jours pendant les quatre dernières années des lettres au Président des Etats-Unis Barack Obama.

"J'ai écrit tôt le matin, au milieu du jour et tard dans la nuit"

Dans un article écrit de sa main et paru bien évidemment sur CNN, il explique sa mission pour le moins bizarre : "Le jour de l'intronisation sera le signal de l'arrêt d'un effort que j'ai lancé le 20 janvier 2009, d'écrire une lettre à la Maison-Blanche chaque jour du premier mandat de Barack Obama. Et je veux vraiment dire chaque jour. Des week-ends, des vacances, quand il était en vacances et quand j'étais en vacances. J'ai écrit dans mon bureau, à la maison, dans des avions, des voitures, des trains et même en faisant mon jogging dans les bois. J'ai écrit tôt le matin, au milieu du jour et tard dans la nuit. J'ai écrit à propos de sujets qui étaient importants, comme le chômage, l'Afghanistan ou encore les droits de la femme. J'ai aussi écrit sur des choses qui étaient insignifiantes, comme le sport, mes plats préférés ou encore mon annuelle bataille avec des Illuminations de Noël.

D
i
x
i
t

Tayeb Louh :

« Il y a un petit problème en ce qui concerne la presse publique. J'ai saisi le ministre de la Communication pour adapter la convention qui enregistre quelques disparités (...). L'Inspection du travail a présenté des remarques, après l'étude de la convention de la presse publique et c'est à ce propos que j'ai saisi le ministre. »

BACCALAURÉAT 2013

Le chantage payant des élèves

Une fois encore les élèves des classes de terminale ont réussi à faire plier le ministère de l'Education nationale. Ce dernier vient en effet de céder à leurs exigences ou plutôt à leur chantage lorsqu'il a annoncé, hier, que les cours prendront fin le 2 mai prochain, date à laquelle sera arrêté le seuil des leçons pour l'examen du baccalauréat.

PAR KAMAL HAMED

C'est devenu une tradition car cela constitue, incontestablement, un remake du scénario de l'année précédente et des années d'avant. Cette année donc n'a pas constitué une exception puisque les élèves des classes de terminale sont de nouveau montés au créneau. Un peu partout, ces derniers jours, ils ont déclenché des grèves, tenu des rassemblements et même des marches dans certaines villes où les forces de l'ordre étaient sur le qui-vive pour parer à toute éventualité. Ces élèves, candidats au baccalauréat de cette année, voulaient mettre la pression sur le ministère de l'Education nationale afin de l'amener à



fixer le seuil des leçons pour l'examen du Bac. Ils ont réussi à parvenir à leurs fins puisque le ministère, craignant sans doute que ces mouvements fassent tache d'huile, a répondu favorablement à cette doléance. Le communiqué rendu public hier par le département ministériel de Abdelatif Baba Ahmed est, à ce sujet, on ne peut plus clair. «Le ministère de l'Education nationale porte à la connaissance des candidats aux examens scolaires nationaux et plus particulièrement à l'examen du bac-

calauréat, que dans le souci de réunir toutes les conditions optimales de leur prise en charge, à même de les rassurer et de dissiper leurs inquiétudes, les mêmes mesures prises les années précédentes, seront reconduites pour le baccalauréat de la prochaine session de juin 2013», indique le communiqué, parvenu hier à notre rédaction. En somme aux mêmes maux les mêmes remèdes. Ainsi le ministère porte à la connaissance des candidats au Bac que deux sujets leur seront proposés dans chaque matière et dans chaque filière, pour leur permettre de faire le choix du sujet qui leur convient le mieux. Une demi-heure supplémentaire sera accordé à chaque candidat en plus du temps régle-

mentaire de chaque épreuve. De plus, ajoute encore le communiqué, «la situation d'intégration, ne sera pas appliquée dans l'élaboration des sujets du baccalauréat qui seront formulés comme par le passé, sans changement».

Ces mesures, notamment celle relative au seuil des leçons, ne manqueront pas de rassurer les élèves et, par voie de conséquence, de mettre fin aux mouvements de protestations. Le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed, a donc fait de même que son prédécesseur, Boubekour Benbouzid, qui a été lui aussi confronté à cette situation de nombreuses années durant. En cédant au chantage, Baba Ahmed a voulu ménager les élèves et éviter que leur mouvement n'aille crescendo. Mais est-ce la bonne solution ? En «amputant» ainsi les programmes, le ministère ne court-il pas le risque de porter atteinte à la crédibilité du baccalauréat ? Tous les spécialistes et les pédagogues sont formels là-dessus. En agissant de la sorte, le ministère ne fait que contribuer à la baisse du niveau des élèves qui sont pénalisés puisque ils n'ont pas achevé le programme scolaire en entier. Ce d'autant que le Bac algérien est loin d'être apprécié par l'Unesco puisque il ne cesse de perdre de sa valeur. L'avenir de milliers d'élèves est ainsi sacrifié. Tous les syndicats d'enseignants du secondaire s'accordent à dire que les élèves et le ministère de l'Education doivent comprendre que le programme comprend 35 semaines et est le fruit de trois années d'études, pour aborder l'université qui demandera au futur bachelier du pré-requis nécessaire.

K.H.

L'éducation nationale en mal de discipline

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'école algérienne vit chaque année le même scénario : au début de l'année ce sont les enseignants qui entament l'année sociale avec des grèves, et au milieu du cycle scolaire ce sont les élèves qui réclament du ministère de tutelle la fixation d'une limite pour les cours à réviser en prévision du Bac.

Depuis quelques années, les élèves croient en leur pouvoir de grève et imposent à la tutelle la limitation des cours pour l'examen du baccalauréat. Face à cette situation qui perdure et qui met le doigt sur la question épineuse du système pédagogique en Algérie, le ministère de l'Education ne semble pas prendre en compte les couacs de ce programme jugé, trop chargé par les acteurs de l'éducation. Pour le ministère le bilan se fait au vu des résultats scolaires qui semblent être en constante évolution. Du côté des partenaires sociaux, dont le CLA, les résultats du baccalauréat ne reflètent pas le niveau des élèves, au contraire, ce qui se traduit par un discrédit du diplôme du secondaire. Pour dénouer le nœud gordien de l'enseignement du premier cycle, le nouveau ministre l'Éducation nationale, Abdellatif Baba Ahmed, a déclaré que son département se penchera sur l'évaluation des réformes du système éducatif lancées depuis 2003 en concertation avec les différents partenaires du secteur «sans toucher à leur esprit». Pour y arriver, le ministère fera-t-il appel à des experts algériens ou étrangers ? La question en vaut le détour au regard du système LMD qui n'a pas eu bonne presse, au vu de son rejet

par les étudiants d'une part, et des ses débouchés sur le monde du travail pour les jeunes diplômés d'autre part. Pour rappel, les réformes qu'a connues ce secteur ont engendré depuis leur application une succession de grèves ce qui sans doute pousse Unicef Algérie à réévaluer les réformes de Benbouzid. A ce propos, un communiqué de l'UNICEF Algérie fait cas de la recherche «d'un cadre disposant d'une connaissance approfondie du système éducatif et possédant une capacité analytique pour faire des propositions d'accompagnement du projet d'éducation de qualité pour tous».

D'après la même source, «il est attendu des résultats pour aider à l'identification des disparités au sein des secteurs de l'éducation et de la jeunesse afin de les éliminer. Une communication soutenue par un network de partenariats et de collaborations engagés est prévue. Il est exigé des candidats une connaissance exhaustive du système éducatif algérien ainsi qu'une vision quant aux politiques et stratégies mises en œuvre actuellement par le ministère de l'Education et les partenaires du secteur». En attendant, la question de l'enseignement reste posée et l'acceptation des grèves à tout bout de champ notamment dans les secteurs secondaire moyen ou primaire ont de gros impacts sur le niveau de l'éducation de nos enfants. Il en va de l'enjeu de leur avenir. Si bien que toute grève n'est pas acceptable et la discipline est mère des prudences. Perçues sous cette optique, toutes ces grèves n'ont pas lieu d'être.

K. H.

SOUS LA PLUME

L'éducation en mal de repères

PAR DJAOUIDA ABBAS

La grève est-elle rentrée dans le programme de l'éducation nationale. Sinon comment expliquer le débraillement de ce secteur ces dernières années.

Tantôt ce sont les professeurs, tantôt les élèves qui cassent le rythme de l'enseignement pour des revendications différentes. Et trinque le niveau scolaire et avec l'éducation !

« Dans cinq ou sept ans ces jeunes seront prêts à aller gagner leur vie et protéger d'autres. Ils seront à même de contester l'organigramme, la profession, les outils de travaux, les services et produits qu'ils devront fabriquer, rejeter les enjeux majeurs et qui sait, banaliser la vie. »

Des futurs étudiants qui sont condamnés à la médiocrité, au décrochage universitaire. Le plus consternant dans ce phénomène social est la flexibilité de la hiérarchie.

Par ce que c'est bien de cela qu'il s'agisse, une mollesse de la part du département de Abdelatif Baba Ahmed qui, comme son prédécesseur a finit par plier au chantage des jeunes en oubliant le plus

important, à savoir l'éducation. N'est-elle pas celle qui fait le premier apprentissage de nos enfants ? Quel message doit-on y lire ?

Le chantage est le chaînon le plus fort, que l'autorité est à bannir, le respect une vieillerie à abdiquer et l'apprentissage une trivialité.

Dans cinq ou sept ans ces jeunes seront prêts à aller gagner leur vie et protéger d'autres. Ils seront à même de contester l'organigramme,

la profession, les outils de travaux, les services et produits qu'ils devront fabriquer, rejeter les enjeux majeurs et qui sait, banaliser la vie.

Après tout parmi eux y aura des pompiers, des infirmiers, des médecins. Ils n'auront d'autres alternative que le laxisme et le chantage mais ça, c'est une autre histoire qui cela dit fait déjà froid dans le dos. Et on dit merci à qui ?

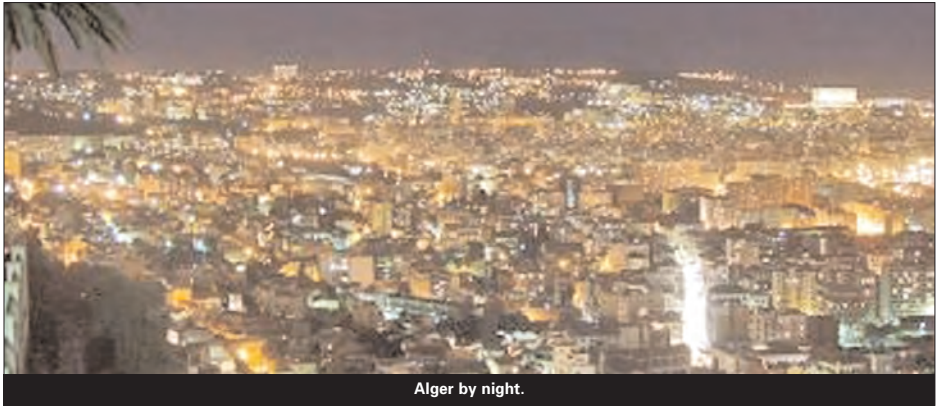
ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Un plan d'urgence pour Alger

La Société de distribution d'électricité et de gaz d'Alger (SDA), filiale de Sonelgaz, a mis au point un plan d'urgence visant à améliorer l'offre en électricité durant la période couvrant l'exercice 2012/2013.

PAR LARBI GRAÏNE

Ce plan qui a été lancé en octobre 2012 vise à épargner à la région algéroise s'étendant sur 3 wilayas (Alger, Tipaza et Boumerdès), de revivre la crise de l'été passé et les incertitudes qui avaient découlé de la saturation du réseau électrique. C'est ce qu'a indiqué hier en substance Abdelkader Boussourdi, P-dg de la SDA, lors d'une conférence animée au siège de l'entreprise à Alger. Estimé à 10 milliards DA, ce plan d'urgence, consiste en le remplacement du réseau basse tension ancien, en l'acquisition de terrains ainsi qu'en construction de postes à travers le territoire des 3 wilayas et ce en vue de renforcer le réseau de moyenne tension HTA (aérien et sous-terrain). Selon Boussourdi la SDA a eu besoin pour concrétiser ce plan de 534 assiettes foncières (chacune équivaut à 20 m2). « Il a fallu a-t-il précisé 427 à Alger, 40 à Tipaza et 67 à Boumerdès ».



Alger by night.

L'opération d'acquisition de terrain a connu (jusqu'au 15 du mois courant) respectivement un taux d'avancement de 91 %, 100 % et 91% pour les wilayas d'Alger, Tipaza et Boumerdès. Le réseau HTA (aérien et sous-terrain), dont la longueur est évaluée à 607,79 km, fera l'objet d'un profond réaménagement puisque l'on prévoit outre sa restructuration et son renforcement, la création de départs HTA. Ainsi l'on prévoit au niveau d'Alger le remplacement de

292,39 km de câble. La même opération concernera respectivement Tipaza et Boumerdès où l'on procèdera au remplacement de 16,95 km et de 55,70 km de câble. En tout 365,04 km de câble seront refaits.

Selon la SDA « l'Algérie a connu en 2012, les mois de juillet et d'août les plus chauds. Ces mois qui ont coïncidé ajoute SDA avec le mois de carême ont connu des pointes de 9.777 MW(02/08/12) et 10.057 MW (la soirée du 4 août

12) ». Et d'ajouter « cette canicule a affecté sensiblement l'équilibre offre-demande de la Société de Distribution de l'Electricité et du gaz d'Alger (SDA), d'autant plus que le scénario de persistance de la canicule s'est déroulé sur plusieurs jours (et de jour comme de nuit) ». Abdelkader Boussourdi a rappelé du reste que « ces fortes chaleurs ont entraîné 582 incidents sur les réseaux souterrains dont 20% atteinte tiers et 303 incidents sur les réseaux aériens ». Boussourdi promet que ce plan d'urgence destinée à améliorer l'offre en électricité est de nature à permettre aux citoyens de vivre un meilleur été que celui de l'année passée. Questionné sur l'incendie de la Grande Poste qui avait affecté le réseau téléphonique, le PDG de la SDA a expliqué que la compagnie d'électricité n'avait rien à voir avec cet incident même si l'on avait signalé que c'est un « court-circuit » qui en avait été la cause. « Nous n'avons fait aucune intervention nous n'avons changé aucun fil, la seule chose qu'on a faite, c'est de couper l'électricité une fois que nous avons été informés de l'incident, nous l'avions fait par prévention, sinon la Grande-Poste aurait explosé » a-t-il ajouté.

L. G.

INTEMPÉRIES

Plusieurs routes coupées à la circulation

PAR LAKHDARI BRAHIM

Plusieurs routes sont toujours coupées à la circulation automobile dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Mascara, Saida et Tiaret, en raison des dernières intempéries, ont indiqué mardi les services de la Gendarmerie nationale dans un point de situation.

A Tizi-Ouzou, la RN 15 reliant cette wilaya à celle de Bouira, au niveau du col de Tirourda, dans la commune d'Iferhounène, a été coupée, suite à l'amoncellement de la neige. La circula-

tion a également été bloquée sur le CW253 reliant Iferhounène à Akbou (Béjaïa), au col de Chellata, dans la commune d'Illoula-Oumalou, à cause des fortes chutes de neige.

Un pont à hauteur du village Zerouda, dans la commune de Tirmatine, s'est effondré provoquant la coupure de la circulation dans le CW 128, reliant la RN 25 à la commune de Boghni.

Dans la wilaya de Bouira, la circulation au niveau de la RN 30 reliant cette wilaya à celle de Tizi-Ouzou, au col de Tirourda, commune de

Saharidj, demeure fermée, suite aux fortes chutes de neige.

D'autres axes routiers ont été, également, touchés par l'amoncellement de la neige, à savoir la RN 15 reliant Bouira à Tizi-Ouzou, au col de Tirourda, commune de Chorfa, et la RN 33 reliant Bouira à Tizi-Ouzou, au niveau de Tikjda, commune d'Al-Asnam.

A Mascara, la RN 97 reliant Chorfa à Aïn-Adden (Sidi Bel-Abbes) a été coupée, en raison de l'inondation de la chaussée, à hauteur du pont

Tichatouine, village de Rehailia. Dans la wilaya de Saïda, le CW 36 reliant Hounet à Sidi-Boubekeur, est coupé à la circulation, à hauteur du village Ouled Mellouk, dans la circonscription communale de Hounet, suite au débordement de l'Oued Mellouk.

A Tiaret, le CW, reliant Meghila à Sebti, à 3 km de la sortie sud de la circonscription communale de Meghila, a été bloqué en raison du débordement d'Oued Rhiou.

L. B.

ILS DÉNONCENT LE RETARD POUR LA LIVRAISON DE LEUR SITE

Les souscripteurs AADL d'Ouled Fayet 3 appellent à un rassemblement

PAR SOFIANE ABI

Le site AADL Ouled Fayet 3 comprend 970 logements de type F3 et F4 où jusqu'à présent seules 284 familles ont été logées voilà deux ans, alors que les 686 autres souscripteurs sont en attente depuis plus de 11 ans maintenant. Après onze longues années d'attente pour la livraison de leurs logements par l'AADL (Agence d'amélioration et du développement du logement), les 686 souscripteurs du site Ouled Fayet 3 ont décidé d'organiser un rassemblement le 2 février prochain devant le site en question. Selon ces souscripteurs, Sonelgaz serait derrière cette situation, en effet cela fait plusieurs mois

que cette dernière a entamé les travaux pour l'installations des conduites de gaz et d'électricité sur ce site, mais elle n'a toujours pas livré son chantier alors que les délais de livraison ont été fixés au 31 décembre 2012. Les souscripteurs qui se sont rendus régulièrement sur le site ont été surpris par les lenteurs flagrantes causées par la société en question. Une situation qui a engendré une grosse colère chez les souscripteurs de Ouled Fayet 3, qui devant ces retards de la livraison de leurs logements ont décidé de passer à l'action. Ils comptent à travers leur rassemblement du 2 février prochain de dénoncer les lenteurs des travaux. Cette action vient au moment où l'AADL a annoncé le lancement, à partir du 28

janvier prochain, du renouvellement des dossiers des demandeurs de logement AADL 2001 et 2002 qui ont vu leurs dossiers acceptés mais n'ont pas, encore été retenus pour un programme donné. Cette situation a poussé les souscripteurs du site Ouled Fayet 3 à exiger la livraison de leurs logements après plus de 11 années d'attente. Ces derniers, faut-il le rappeler, ont payé la première tranche de 10%, voilà déjà près de 5 ans déjà, mais qui, à ce jour, n'ont pas été convoqués pour payer la deuxième tranche. Devant ce "stand by" la patience des bénéficiaires est arrivée à ses limites. Ces derniers ne savent plus à quel saint se vouer. D'un côté, les responsables de l'AADL refusent de les recevoir alors que d'un

autre côté, le chef du projet de Sonelgaz refuse, de son côté, de donner des explications concernant l'état d'avancement des travaux. Selon les souscripteurs de Ouled Fayet 3, les engins utilisés pour ce genre de travaux sont immobilisés presque toute la journée. Ce qui signifie que la situation au site demeure stationnaire, alors qu'au même moment, le directeur général de l'AADL a annoncé, fin janvier, que les travaux touchent à leurs fins et que le site de Ouled Fayet sera livré en janvier au plus tard. Devant les paroles du DG de l'AADL et devant la cadence des travaux au site, les choses sont différentes.

S. A.

GROGNE DES ALGÉROIS FACE À LA "MAUVAISE" NOUVELLE

Augmentation des tarifs de taxis depuis hier

C'est parti. Depuis hier, les chauffeurs de taxis de compteurs ont augmenté le prix d'accès au taxi, cela sans qu'ils ajustent leurs compteurs, toutefois avec l'aval de la direction des transports d'Alger (DTA). une augmentation de trop qui a poussé la plupart des Algérois à renoncer aux taxis et prendre un autre moyen de transport moins coûteux.

Du coup, chaque client qui prend un taxi de compteur doit payer une somme d'argent en surplus allant de 25 à 55 DA ! Par exemple, la destination reliant la place Audin à El Biar qui avant, tournait autour de 70 à 75 DA sera payée, désormais, par le client, entre 110 à 120 DA. C'est de la folie, expliquent la plupart des clients à qui nous avons demandé leur avis suite à cette "mauvaise" annonce. Une augmentation de trop, soulignent les Algérois. Ces derniers jugent que la décision prise par la direction des transports d'Alger (DTA) de faire augmenter le compteur des taxis est injustifiable. Il est vrai qu'il y a quelques jours, les moyens de transports à Alger ont connu une augmentation des tarifs, à commencer par les autobus. Une augmentation des

tickets allant jusqu'à 15 DA de plus, mais celle des taxis de compteurs où tout le monde prend ce moyen de transport, cette augmentation a été jugée incompréhensible par les Algérois. Hier seulement, un chauffeur de taxi, muni d'une nouvelle lettre affichant les nouveaux et les anciens tarifs est mal arrivé à expliquer cette augmentation, cela devant la colère des clients. Ce dernier a justifié les nouveaux tarifs par la décision de la DTA, à laquelle il faut s'adresser et non pas aux taxis de compteurs. C'est le désarroi. Comment, désormais, peut-on prendre un taxi et payer pour chaque destination une différence de taille, allant jusqu'à 55 DA. D'habitude, pour prendre un taxi pour se rendre de la place Audin à El Biar, il faut payer la somme de 75 DA, mais plus maintenant avec les nouveaux tarifs où chaque client est appelé à déboursier une somme supplémentaire de 35 DA, ce qui fait, en tout, 120 DA. "Imaginez un peu, 120 DA pour se rendre à El Biar, c'est absolument une folie", explique un jeune passager face au chauffeur d'un taxi de compteur. Avant de rétorquer : "Désormais je ne vais plus prendre un taxi, je compte sur mes

pieds ou sur le bus pour me rendre à El Biar". La plupart des Algérois partagent l'avis du jeune passager, qui à leur tour, se sont montrés en colère une fois arrivés à leurs destinations pour payer le chauffeur. Pis, les compteurs des chauffeurs de taxis ne sont même pas réajustés par le nouveau tarif, puisque ils devaient afficher, tout d'abord, le prix de 25 DA à la place des 15 DA comme avant, cela dès que le client met ses pieds dans le taxi.

Déjà on remarque très vite que l'application des nouveaux tarifs a été faite d'une manière précipitée par les chauffeurs de taxis, alors que le feu vert donné par la DTA devait entrer en vigueur d'ici deux mois, selon une source de la direction des transports d'Alger.

Ce cafouillage entre la DTA et les chauffeurs de taxis s'est retourné contre les clients qui eux se voient pris en otages d'une décision injustifiée, d'autant plus que les prix des carburants n'ont pas connu un changement ni une augmentation qui peut permettre aux chauffeurs de taxis de revoir leurs compteurs.

En attendant une explication claire sur cette

augmentation des tarifs de la part de la DTA, les Algérois eux sont appelés à déboursier davantage d'argent pour se permettre le "luxe" de prendre un taxi.

S. A.

DEPUIS HIER SOIR

Des rafales de vent dépassant 80 km/h sur les villes côtières

Des vents forts pouvant dépasser les 80km/h souffleront sur l'ensemble des villes côtières et proches côtières durant les prochaines 48h, indique mardi un bulletin météorologique spécial. Les wilayas concernées sont : Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Relizane, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Blida, Bouira, Bordj-Bou-Arredj et Sétif. La validité de ce BMS s'étale depuis hier à 21h00 au jeudi à la même heure.

UN DÉSASTRE A ÉTÉ ÉVITÉ DE JUSTESSE

Comment faut-il appréhender l'après-Tiguentourine ?

L'attaque terroriste de Tinguentourine (In-Amenas) remet sur le tapis la question de la sécurité des installations économiques vitales réparties à travers le territoire national, particulièrement celles se trouvant dans le sud du pays.

PAR SADEK BELHOCINE

C'est bien la première fois que des groupes terroristes tentent un assaut sur des installations industrielles particulièrement bien protégées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Un site gazier de cette importance requiert une vigilance à toute épreuve. Il est même fondamental que la question de la sécurité du site soit la priorité des priorités des responsables à tous les niveaux. Même au pire moment de la déferlante terroriste, les groupes armés n'ont pas «osé», entreprendre une opération de ce genre.

Il faut dire que des moyens humains et matériels appropriés sont mis à contribution pour faire de ces sites des lieux sécurisés. Des centaines d'hommes «outillés» sont



investis dans cette mission de surveillance et éventuellement anticiper sur les événements au cas où des installations et des personnes travaillant sur ces sites sont menacées. Jusque-là, le «mécanisme» a bien fonctionné, la région du Sud où se trouvent nos richesses étaient à l'abri des «turbulences» qui gagnaient de temps à autre le nord du pays où certains groupes terroristes étaient relativement actifs. Mais qu'est ce qui a cloché dans le dispositif de sécurité qui a permis l'opération de Tiguentourine ? Quand on imagine qu'un groupe armé de 32 personnes issues de 8 nationalités (3

Algériens, 11 Tunisiens, 3 Maliens, 2 Nigériens, 1 Canadien, des Égyptiens et des Mauritanien), en fait une légion étrangère, et dirigé par Bencheneb Mohamed-Amine (Algérien) a longé, pendant deux mois, les frontières algéro-maliennes, puis celles algéro-nigériennes avant de pénétrer sur le sol national par la Libye, muni d'armes lourdes et sophistiquées, il y a de quoi se poser des questions sur la fiabilité du système de surveillance mis en place et plus loin si «les renseignements» ont joué leur rôle. Comment a été rendue possible la prise en otage de pas moins de 790 personnes, dont

136 expatriés de 26 nationalités ? Autant de questionnements que l'enquête en cours devra tirer «au clair». Sans doute, il y a eu des défaillances à certains niveaux, ce dont ont profité les terroristes pour préparer et mettre à exécution leur plan machiavélique qui consistait à kidnapper des expatriés pour en faire une monnaie d'échange, «embarrassant» par là même l'Etat algérien et faire exploser le site gazier de Tiguentourine qui renfloue, bon an mal an, le Trésor public de quelques milliards de dollars. Faut-il revoir toute la stratégie sécuritaire déployée sur le terrain depuis des années, ou faut-il renforcer ce qui existe déjà comme l'a suggéré le Premier ministre, Abdelmalek Sellal lors de sa conférence de presse tenue hier ? Le débat sur cette question est ouvert. Aux spécialistes des questions sécuritaires de donner leurs avis. Ce n'est plus les services de sécurité, à eux seuls, de se préoccuper des dangers qui menacent et l'intégrité territoriale et les intérêts économiques de notre pays. Les données ont changé et ont évolué dangereusement aux frontières Sud. La même évolution est perçue tout au long des limites territoriales qui nous séparent de la Tunisie, de la Libye et du Niger et à un degré moindre, celles du Maroc d'où se déversent des tonnes de stupéfiants et un trafic de produits qui mine l'économie nationale.

S. B.

ATTITUDE AMBIGUE DES ETATS-UNIS

Alger une nouvelle fois black-listée

PAR DJAOUIDA ABBAS

Washington a-t-elle deux sons de cloches sur la direction Algérie ? La question en vaut le détour. Alors que le bureau ovale a fait volte-face sur ses premières déclarations sur la décision des Tagarins d'en découdre avec la bête terroriste à Tiguentourine de façon souveraine sans négociation aucune, il a néanmoins et encore une fois black-listé la destination

Algérie. En cause, le dernier avertissement adressé à ses citoyens désirant se rendre en Algérie. En effet, le 19 janvier, le Département d'Etat a réactualisé ces avertissements après l'attaque terroriste sur le site gazier. Dans ce même avertissement, il est autorisé le départ des membres des familles des diplomates accrédités chez nous.

Non sans ajouter que la protection des citoyens américains est l'une des plus

grandes priorités du Département d'Etat. Même si au demeurant la question est américano-américaine, il reste des incompréhensions totales voire des contradictions comme par exemple les dernières recommandations des institutions de Breton Wood's qui est du reste une vulgate étatsunienne, et qui exhorte Alger à diversifier son économie. Parmi les recommandations, il est vivement conseillé de porter un coup de starter entre autre à la coopération et relancer le tourisme.

Il est vrai aussi que les conseillers ne sont pas les payeurs, néanmoins et avec cette réactualisation et non une nouveauté, entendons-le, c'est de se poser la question de qui fait quoi au pays de l'oncle Sam ou Bill (c'est selon) ? Ce qui ouvre un boulevard aux suppositions, dont la plus valable est le nict catégorique affiché par Alger quant à l'installation des groupes de surveillances étrangers chez nous à l'instar de Black Waters ou de Halliburton.

D. A.

LA DGSN DRESSE LE BILAN DE LA CRIMINALITÉ POUR DÉCEMBRE 2012

17 meurtres élucidés grâce aux tests ADN

PAR SOFIANE ABI

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, la DGSN vient de dresser un nouveau bilan concernant le mois de décembre 2012, où la Police judiciaire dudit corps de sécurité a réussi à élucider 17 meurtres. Selon le communiqué de la DGSN, les unités de la Police judiciaire ont réussi à identifier les auteurs des 17 meurtres enregistrés au cours du mois de décembre de l'année passée, cela grâce aux nouveaux moyens technologiques acquis par la DGSN. Ces moyens ultra-sophistiqués ont ainsi permis l'arrestation des 17 meurtriers, c'est à partir du prélèvement des empreintes de suspects prélevés sur les scènes de crimes, que les policiers de la PJ ont pu identifier et interpellé les criminels, ajoute le communiqué.

Douze wilayas, ayant enregistré huit assassinats en décembre dernier, ont fait l'objet de plusieurs enquêtes des unités de la PJ, lesquelles ont permis l'arrestation de huit auteurs présumés. Tandis que neuf autres individus, impliqués dans des meurtres suite aux coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort ont été interpellés, dans le cadre des enquêtes menées par la PJ. Ce qui confirme, par ailleurs, que la quasi-totalité des affaires d'assassinats perpétrés durant le mois de décembre passé ont été toutes élucidées par les unités de la Police judiciaire, selon le même communiqué de la DGSN. Un exploit jamais atteint qui confirme le rapport important des moyens modernes acquis par la DGSN et contribuent efficacement à l'i-



dentification des auteurs et leurs arrestations. Sur ce plan, le commissaire division-

naire chargé de la cellule de communication de la DGSN, en l'occurrence Djillali Boudalia, a tenu à signaler qu'aujourd'hui les criminels ont développé leurs techniques en arrivant, parfois, à effacer leurs traces sur les scènes de crime. Ces derniers, expliquent le commissaire divisionnaire, tentent d'effacer leurs empreintes afin de ne pas permettre aux policiers de retrouver leurs empreintes.

Toutefois, les moyens ultra-modernes de la DGSN ont permis de faire échec à ces tentatives des criminels, car grâce aux laboratoires plantés au niveau des infrastructures relevant de la DGSN ces derniers ont

été tous identifiés puis arrêtés.

S. A.

BECHAR

Plus de 6 tonnes de kif saisies en 2012

Une quantité globale de 6,763 tonnes de kif traité destiné au trafic international et 3.542 comprimés psychotropes ont été saisis en 2012 par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bechar, a-t-on appris du commandement de cette institution sécuritaire. Ces saisies ont été opérées dans 72 affaires liées au trafic de ce type de drogues traitées par les éléments de la police judiciaire relevant des unités de la GN et impliquant 111 individus, dont 108 ont été mis en détention préven-

tive et trois autres remis en liberté par la justice, a-t-on indiqué. En matière de sécurité routière, 54 personnes ont trouvé la mort et 524 blessées dans 227 accidents enregistrés durant la même période, relève-t-on de même source. S'agissant de la lutte contre l'immigration clandestine, 18 ressortissants de différentes nationalités ont été reconduits, la même année, aux frontières, par décision de justice, pour séjour illégal sur le territoire national, selon la même source.

APS

BOUMERDÈS

Des citoyens ferment le siège de l'APC de Legata

Le siège de l'APC de Legata a été fermé, hier pour la deuxième journée consécutive, par des citoyens qui exprimaient leur colère contre leur exclusion de la liste des bénéficiaires de logements réalisés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Ils étaient près d'une vingtaine à venir avant-hier et hier pour réclamer un toit.

Cette action de protestation est la troisième du genre après l'affichage de la liste des bénéficiaires depuis les élections locales du 29 novembre dernier. Les protestataires dénoncent l'établissement de la liste durant la période électorale et réclament l'attribution des 50 logements RHP.

En tout, la localité a bénéficié d'un programme de 100 logements RHP, parmi lesquels 50 sont réalisés et la liste de leurs bénéficiaires a été affichée au lendemain des élections locales. Hier, le service d'état civil a été suspendu mais les travailleurs ont pu reprendre le service peu de temps après que le P/APC ait reçu une délégation de protestataires qui se sont dispersés après. Le P/APC a invité les manifestants à partir au siège de la daïra pour s'enquérir de ce programme, mais, les manifestants, selon une source locale, ont refusé l'invitation du maire et sont repartis chez eux. Il est utile de rappeler que la wilaya de Boumerdès a connu plusieurs actions de protestation au mois de décembre 2012 suite à l'affichage des listes de pré-bénéficiaires de logements sociaux à Boumerdès ville, Naciria et Zemmouri.

T. O.

RISQUE-PAYS

La Coface maintient la note A4 de l'Algérie

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a maintenu mardi la note A4 pour l'évaluation du risque-pays de l'Algérie au moment où l'environnement des affaires est classé à B et la cotation moyen terme est classée risque assez faible.

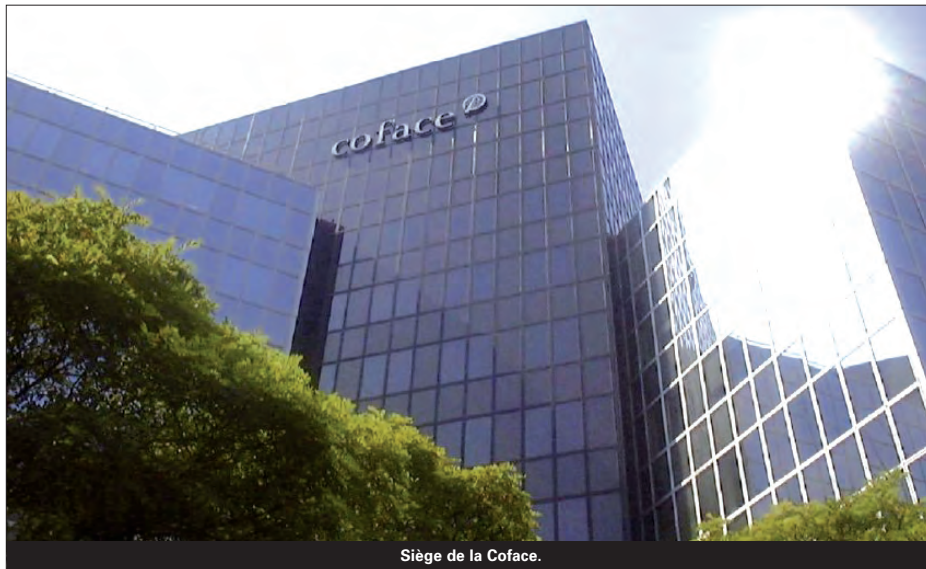
PAR INES AMROUDE

Lors de la présentation à Paris de sa note de conjoncture à la faveur de son 17ème colloque risque-pays, et concernant l'Algérie, la COFACE relève que la croissance du PIB est 2,6 % en 2012 et sera de 3,5 % en 2013. L'inflation moyenne annuelle est de 8,4 % en 2012 et de 5,0 % en 2013. Le solde budgétaire a été de -3,0% (2012) et sera de -2,0% (2013). Le solde courant/PIB est de 8,2% (2012) et 6,5% (2013). La dette publique 8,5% (2012) et 8,0% (2013), précise la Coface. Sur l'appréciation du risque, la Coface relève qu'il est moins élevé que prévu en 2012, alors que la croissance est susceptible de rebondir légèrement en 2013 grâce à une augmentation modérée de la production d'hydrocarbures et à la poursuite du vaste programme d'investissement publics (construction de logements, de routes et de voies ferrées). Par ailleurs, elle juge que la hausse des salaires du secteur public, ainsi que le subventionnement des produits de base permettront de soutenir la consommation des ménages. Quant aux investissements privés, leur progression "risque encore d'être entravée notamment par une insuffisance de financement". Selon les estimations de la Coface, l'inflation devrait s'atténuer par le biais du plafonnement des prix des produits alimentaires, d'une baisse des droits de douane et d'une meilleure gestion de leur distribution.

RENCONTRE À SÉTIF L'irrigation d'appoint pour la céréaliculture

La wilaya de Sétif a abrité une rencontre régionale sur le programme de sécurisation de la production des céréales par l'irrigation d'appoint. Y ont pris part les représentants des Directions des services agricoles, des CCLS et des opérateurs de huit (8) wilayas : Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Mila, Jijel, M'sila, Batna, Biskra et El Oued. Durant les travaux il a été mis l'accent sur l'importance de l'irrigation d'appoint pour l'amélioration des rendements. A la base, il s'agit d'un programme, objet d'une convention entre le ministère de l'Agriculture et les opérateurs de la filière dont l'Office interprofessionnel des céréales, qui permettra de porter à plus de 50 quintaux le rendement moyen à l'hectare. D'ici à 2014, il permettra d'irriguer 600.000 hectares de terres céréalières. Une action de sensibilisation sur les avantages de ce programme sera lancée en direction des céréaliculteurs. Ils pourront bénéficier de crédits à taux bonifié pour l'acquisition d'équipements d'irrigation. Les représentants des CCLS, de l'Office du périmètre irrigué et de la Banque algérienne de développement agricole (BADR) ont affirmé à l'occasion, la disponibilité de leurs institutions respectives à accorder toutes les facilités aux producteurs pour adhérer à ce programme.

D. A.



Siège de la Coface.

Les évaluations du risque-pays se situent sur une échelle de 7 niveaux: A1, A2, A3, A4, B, C, D. La Coface précise par ailleurs que le déficit budgétaire qui s'est accru en 2012 en raison de l'augmentation des dépenses (salaires du secteur public, mesures sociales, modernisation des infrastructures), devrait cependant se réduire en 2013 "grâce à une gestion plus prudente" avec l'assainissement prévu des dépenses courantes et la hausse des recettes hors hydrocarbures. De plus, les revenus des hydrocarbures permettent de financer ce déficit et le pays bénéficie

d'un faible endettement public, observe la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. La Coface estime par ailleurs que grâce aux exportations d'hydrocarbures, représentant plus de 95% des recettes en devises, et à des cours devant rester élevés, les balances commerciale et courante seront encore excédentaires en 2013, "malgré un effritement". Ces exportations sont soutenues par la mise en service depuis 2011, du gazoduc Medgaz entre l'Algérie et l'Espagne, d'unités de gaz naturel liquéfié en 2012 ainsi que par des

capacités additionnelles de production de pétrole à partir de 2013. La Coface indique par ailleurs que les importations "resteront limitées par les mesures restrictives" prises par les autorités depuis 2009, en dépit d'importants achats de blé et de biens d'équipements liés au développement des infrastructures. Les imposantes réserves de change (environ 3 ans d'importation) renforcent une situation financière extérieure déjà solide, souligne encore la Coface. Elle rappelle aussi qu'afin de diversifier ses avoirs, l'Algérie a apporté en 2012 une contribution de cinq milliards de dollars au FMI, soulignant que le pays entend également s'affirmer sur la scène internationale dans le contexte de son processus d'adhésion à l'OMC, relevant que sa politique active de désendettement extérieur, notamment par l'interdiction pour les entreprises d'emprunter à l'étranger, maintient le ratio dette/PIB à un niveau très faible (3%). En outre, pour protéger l'économie du pays et promouvoir les industries nationales, des restrictions, visant les importations et les investissements étrangers, ont été introduites par la loi de finances complémentaire de 2009 et globalement reconduites depuis en dépit de quelques assouplissements. La Coface, souligne également que les autorités algériennes ont pris des mesures destinées à améliorer la représentation politique, à lutter contre le chômage des jeunes et à augmenter les logements sociaux.

I. A.

IMPORTATIONS DE VEHICULES

Hausse de plus de 45% en 2011

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérie a importé 568.610 véhicules en 2012 contre 390.140 véhicules en 2011, en hausse de 45,75%, selon les chiffres des Douanes algériennes obtenus mardi par l'APS. La facture des importations des véhicules a également connu une augmentation de 45,25%, passant de 354,16 milliards de DA en 2011 à 514,43 milliards DA en 2012 (6,9 milliards de dollars au taux de change de la loi de finances 2012), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis). La quarantaine de concessionnaires présents en Algérie ont importé 543.423 véhicules en 2012 contre 365.948 véhicules, en hausse de 48,5%, pour une valeur de 480,17 milliards DA (+49,01%), contre 322,24 milliards DA en 2011, relèvent les chiffres provisoires du Cnis. Le nombre de véhicules importés en 2012 par les particuliers a aussi connu une hausse de 4,11%, passant à 25.187 véhicules avec une facture de 34,25 milliards DA, en hausse de

7,28%, ajoute le centre. Selon le Cnis, les voitures françaises arrivent toujours en tête des véhicules importés par l'Algérie.

Le groupe français Renault, qui va construire la première usine d'automobile en Algérie, a vendu 115.502 véhicules en 2012 pour une valeur de 91,83 mds DA, contre 75.956 unités en 2011, soit une hausse de 52,06 % en termes de nombre. La marque Peugeot a occupé la 2ème place avec 65.756 voitures (61,75 mds DA) contre 35.130 (32,65 mds DA), en hausse en nombre de 87,18% et de 87,30% en valeur. La 3ème position revient au Sud-coréen Hyundai avec 51.048 véhicules (33,84 mds DA), contre 50.697 unités (29,46 mds DA) en 2011, enregistrant également une hausse en terme de valeur et nombre de respectivement 14,89% et 0,69%. Malgré les effets de la crise économique internationale, l'arrêt du crédit automobile et les taxes introduites depuis 2008 afin de réguler le marché de l'automobile, les importations des automobiles ont repris leur tendance haussière dès 2010.

Ce rebond des ventes de véhicules neufs s'explique, selon des experts, par la hausse du pouvoir d'achat en 2011 dans le sillage de la revalorisation des salaires des travailleurs dans plusieurs secteurs, notamment la fonction publique, la santé, l'éducation, etc. Afin de créer une industrie automobile locale et de limiter ces importations, les autorités algériennes se sont engagées avec le groupe français Renault pour la réalisation d'une usine de fabrication de véhicules à Oran.

Ainsi, une société mixte algéro-française Renault Algérie Production, qui doit gérer et développer l'usine de Renault à Oued Tlélat (Oran), sera créée très prochainement.

Détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne via la Société nationale des véhicules industriels (Snvi, 34%) et le Fonds national d'investissement (Fni, 17%), et à 49% pour le constructeur français, cette joint-venture produira au démarrage 25.000 véhicules/an, puis 75.000/an avant d'arriver à 150.000 véhicules/an dix ans après le début de la production.

R. N.

CÉRÉALES

Repli de 26% des importations

PAR DJAOUIDA ABBAS

Nos importations de blé se sont repliées de 26% en 2012 par rapport à 2011. L'information a été fournie par le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes et relayée par l'APS. Dans un bilan provisoire, le Cnis note que la facture des importations de blé est passée de 2,85 MDS USD en 2011 à près de 2,11 milliards de dollars en 2012. En volume, les importations de blé tendre et dur ont atteint 6,29 millions de tonnes en 2012 contre 7,45 millions de tonnes une année auparavant ; ils sont en baisse de 15,54 %. Pour 2011 les achats de blé tendre sont passés de 1,96 MDS USD pour une quantité de 5,55 millions de tonnes contre 1,45 MDS USD pour 4,71 millions de tonnes en 2012. Pour l'année écoulée,

nos importations céréalières sont donc en baisse de 15,03 % en valeur et de plus de 25,9% en volume. Même tendance du côté du blé dur, la facture des importations a reculé de 25,94% en 2012, alors qu'en volume la baisse est de plus de 17%, selon le Cnis. Selon la même source, en 2012 l'Algérie a importé 655,02 millions de dollars (1,58 million de tonnes) contre 884,53 millions de dollars, soit 1,903 million de tonnes en 2011. En 2012 Les importations céréalières, notamment les blés, ont amorcé une baisse durant les cinq premiers mois de 2012, suite à des prévisions d'une bonne récolte (5,6 millions de T), avant qu'elles ne soient revues à la baisse (5,12 millions de T). L'Algérie est considérée comme un des premiers importateurs de blés au monde, dont le blé tendre. Les besoins de l'Algérie en céréales

sont estimés à environ huit millions de tonnes par an. L'Algérie est sortie sur le marché international à partir de juin dernier, anticipant la hausse des prix des céréales. L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a acheté 500.000 t de blé dur au mois d'août pour couvrir les besoins du début de 2013. Pour information, les pays fournisseurs de l'Algérie en blé en 2012 sont pratiquement les mêmes que ceux des années précédentes : France, Canada, Allemagne et Etats-Unis d'Amérique, Espagne et Mexique. En terme de production interne pour la campagne 2011-2012, l'Algérie a produit 5,12 millions de tonnes (T) de céréales contre 4,24 millions de T en 2010-2011 et 4,5 millions (T) en 2009-2010, alors qu'un record de 6,12 millions de tonnes avait été enregistré en 2008-2009.

D. A.

NOUVELLE LIGNE MARITIME PORTUGAL-ALGÉRIE

Développer les échanges...

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) indique que les opérateurs économiques algériens pourront dorénavant acheminer leurs marchandises et biens directement vers le Portugal à partir des ports d'Alger et d'Oran.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, cette institution de promotion des exportations hors hydrocarbures précise que « dans le cadre du programme d'extension de la société portugaise de navigation Euroline et de ses activités pour l'année 2013, l'entreprise portugaise de navigation maritime Navex projette de lancer une nouvelle navette maritime régulière qui reliera le port portugais de Leixões (Nord du Portugal) aux ports d'Alger et d'Oran ». Cette source ajoute que « le port portugais de Leixões est l'un des plus actifs et importants ports sur la côte portugaise et la façade atlantique en étant un trait d'union capital reliant beaucoup de ports. Cette nouvelle ligne de fret maritime régulière à destination et en provenance d'Alger et d'Oran vise à consolider et promouvoir les échanges commerciaux maritimes entre l'Algérie et le Portugal ». L'intensification des relations économiques entre Lisbonne et Alger pourrait faciliter les implantations lusitaniennes en territoire algérien grâce à des avantages fiscaux accordés par l'Algérie, souligne l'Observatoire économique méditerranéen basé à Marseille (France). A l'issue d'une visite de son ministre de l'Économie en Algérie, le Portugal a obtenu

des garanties sur « des facilités pour permettre l'installation d'entreprises portugaises sur le sol algérien ». Selon les déclarations d'Alvaro Santos Pereira à la presse portugaise « les autorités algériennes sont prêtes à proposer des avantages fiscaux et des conditions intéressantes de financement » aux entreprises lusitaniennes qui travailleraient en partenariat avec des congénères algériennes, rappelle cette source.

A ce stade, aucune précision n'a été fournie sur le modèle de partenariat retenu. Mais le ministre portugais a précisé que hors hydrocarbures, ce sont des secteurs comme les technologies de l'information et de la communication (TIC), le bâtiment, la défense, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire et les services qui pourraient faire l'objet de protocoles de partenariat, ajoute cette source économique. Le Portugal a également insisté sur son savoir faire dans des domaines comme le textile et la chaussure.

Hausse de 67% des exportations portugaises vers l'Algérie

A l'issue d'une visite de deux jours en Algérie en compagnie de représentants d'une dizaine d'entreprises portugaises, le ministre Alvaro Santos Pereira a déclaré



que « l'Algérie représente un partenariat stratégique. Parmi les entreprises portugaises de la délégation figurait Critical Software, une entreprise qui propose des solutions techniques pour les systèmes d'information critiques de différents secteurs (armées, secteur spatial, télécommunications, grandes entreprises). Critical Software prépare son entrée sur le marché algérien, tout comme dans un autre registre, celui de la conserverie, la Cofaco ».

Les exportations portugaises vers l'Algérie ont augmenté de près de 67 % en 2011 (juste derrière la Chine, + 67,9 %). Toutefois la balance commerciale reste plus favorable à l'Algérie qui a exporté vers le Portugal pour 800 millions d'euros de marchandises, alors que les exportations portugaises vers l'Algérie se sont élevées à 400 millions d'euros, poursuit cette source. Le Portugal prône un renforcement des relations entre ce pays et l'Europe. Au sein des négociations sur le démantèlement tarifaire, l'Algérie demande qu'en soient exclus les secteurs comme la

sidérurgie, le textile, l'électronique et l'automobile. Lisbonne défend aussi l'entrée de l'Algérie dans l'OMC (Organisation mondiale du Commerce). En mars 2012, une délégation algérienne s'est rendue au Portugal pour une seconde réunion du groupe luso-algérien sur les échanges commerciaux...

A. A.

POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES COMPLÉMENTAIRES

Rencontres entre des chefs d'entreprise d'Annaba et de Dunkerque

Des rendez-vous individualisés entre des chefs d'entreprise locales et des opérateurs français de la ville de Dunkerque ont été organisés lundi à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Seybouse d'Annaba dans la perspective de donner un contenu concret au partenariat entre ces deux villes liées par un accord de jumelage depuis 2004.

Les rencontres ont permis de relever que les deux villes recèlent des potentialités économiques complémentaires susceptibles d'être mises à profit en commun pour développer la coopération dans les domaines de l'industrie, des travaux publics et du bâtiment, la maintenance des équipements collectifs et des échanges commerciaux, a-t-on appris auprès de la chambre. Les chefs d'entreprise locales et leurs homologues français de Dunkerque ont convenu de "maintenir le contact dans le but de mieux connaître les besoins de deux villes", a-t-on ajouté. La délégation française de Dunkerque est arrivée samedi à Annaba à l'invitation de la CCI Seybouse.

3^e SOMMET ÉCONOMIQUE ARABE À RYADH

Vers une stratégie de développement des énergies renouvelables

Le troisième sommet arabe économique et social a débuté lundi à Ryadh (Arabie saoudite) avec la participation d'une délégation algérienne conduite par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation. Des dirigeants des pays arabes, le SG de l'Onu, et plus de 500 organisations et personnalités internationales prennent part à ce sommet. Les travaux de cette rencontre portent sur la stratégie arabe de développement des énergies renouvelables pour la période 2010-2030, les Objectifs du millénaire (2000-2015). Les participants à cette rencontre examineront également le suivi des décisions des deux précédents sommets organisés au Koweït et en Egypte en 2009 et 2011, ainsi que les moyens de relance de l'investissement dans les pays arabes.

R. E.

AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

Plus de 21 millions d'euros d'aide de l'UE à l'Anem

PAR RIAD EL HADI

Plus de 21 millions d'euros seront consacrés par l'Union européenne (UE) à un projet d'appui aux politiques sectorielles en faveur de la jeunesse en Algérie, a annoncé l'ambassadeur et chef de la délégation de l'UE en Algérie, Marek Skolil. "Une enveloppe financière de 24 millions d'euros sera consacrée à un projet d'appui aux politiques sectorielles en faveur de la jeunesse en Algérie, dont 21,5 millions d'euros financés par l'Union européenne (UE)", a indiqué Skolil dans une déclaration à la presse, en marge d'un séminaire sur la modernisation de l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

La contribution du gouvernement algérien à ce projet qui vise à mieux gérer les politiques sectorielles en faveur de la jeunesse, est évaluée à 2,5 millions d'euros. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une convention signée en décembre 2012, entre le ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Sécurité sociale et l'UE pour mettre en place un projet de coopération ayant pour objectif d'appuyer les politiques sectorielles destinées à la jeunesse, avec un accent particulier mis sur l'emploi des jeunes.

Ce nouveau programme, intitulé "jeunesse-emploi", vise à renforcer la participation active des jeunes et l'améliora-

tion de leur employabilité, a-t-il dit. Il implique tous les départements ministériels concernés par les politiques de la jeunesse, notamment les secteurs du travail, la formation professionnelle, et de la jeunesse. Ce projet, qui s'articule autour de la question du chômage des jeunes, sera axé sur les outils relatifs à la recherche de l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre en matière de la main d'œuvre qualifiée de la population jeune. La mise en œuvre de cette opération qui s'étalera sur une durée de quatre années, porte sur un modèle pilote qui sera lancé en 2013 au niveau de 4 wilayas du pays.

R. E.

LOI SUR LES HYDROCARBURES

Renforcement des potentialités du pays dans le domaine énergétique

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé que la loi sur les hydrocarbures modifiant et complétant la loi de 2005, adoptée lundi par l'Assemblée populaire nationale (APN), contribuera au renforcement des potentialités du pays dans le domaine énergétique et à la satisfaction à long terme de ses besoins. Yousfi a indiqué après le vote du projet de loi, que le texte visait à "renforcer les activités de prospection et d'exploration des hydrocarbures et les potentialités de l'Algérie dans ce domaine pour assurer une couverture à long terme de nos besoins en énergie". Cette loi, votée à la majorité, "permet à l'Etat d'acquérir des moyens supplémentaires pour le développement du pays", a-t-il précisé avant de dire que l'adoption du texte par les membres de l'APN se voulait

un "signal fort au monde que l'Algérie ne cédera pas et avancera avec résolution et une confiance renouvelée dans les ressources humaines du secteur".

Le texte de loi, a-t-il poursuivi, "est un acquis pour tout un chacun dès lors qu'il conforte le rôle de l'Etat dans le domaine des hydrocarbures tout en étant un bon augure pour les générations montantes".

Il a souligné à ce propos, que le secteur de l'énergie et des mines était "déterminé à redoubler d'efforts pour réunir toutes les conditions nécessaires et le climat adéquat pour la relance de ce secteur considéré vital pour l'économie de notre pays". D'autre part, Yousfi s'est dit satisfait de l'adoption du projet par tous les membres de l'APN excepté ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) qui se sont abstenus et ceux du Front des forces socialistes qui se sont

retirés de la séance de vote. La loi comporte des amendements et compléments de 58 articles de la loi numéro 05-07 du 28 avril 2005 sur les hydrocarbures, outre l'indexation de dix autres nouveaux articles. Les amendements concernent les nouvelles facilités à l'investissement notamment étranger en ce qui a trait à la prospection et exploitation des hydrocarbures. Ils prévoient également de nouveaux avantages et fixent les grandes lignes sur la prospection et exploitation de l'énergie non conventionnelle. De son côté, le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé que la loi répond aux "aspirations de l'Algérie dans ce secteur stratégique qui a besoin d'investissements et de technologies nouvelles conformément à la règle de 51/49% avec les sociétés étrangères".

R. E.

BATNA

20 entreprises au 2^e Salon de la construction et des TP

Vingt entreprises publiques et privées participent au 2^e salon de la construction, des travaux publics et des matériaux de construction au Palais des expositions de la ville de Batna. Initiée par la Chambre de l'industrie et du commerce, CCI-Aurès, la manifestation, qui s'est ouverte dimanche, a pour objectif la promotion de la production nationale en constituant un espace de rencontre entre producteurs et opérateurs du secteur du BTPH, a indiqué Bezzaz Mabrouk, directeur de CCI-Aurès. Le salon a prévu pour sa présente édition, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, un espace pour les communications qui sera animé par les experts d'une entreprise d'éclairage et d'aménagement urbain de la ville d'Oran en présence d'étudiants en architecture de l'université Hadj Lakhdar de Batna. Les entreprises de la wilaya hôte sont présentes avec force au salon, dont, notamment, la cimenterie de Aïn Touta, Scimat et la grande entreprise d'engins industriels d'Arris. Le salon a enregistré dès son ouverture malgré une journée froide une affluence importante de visiteurs qui n'a pas été sans plaire aux entreprises participantes désireuses de présenter leurs produits dans la capitale des Aurès qui connaît un développement tous azimuts.

TEBESSA

Formation de courte durée pour les agriculteurs

Des cycles de formation de courte durée, consacrés aux techniques agricoles de base, seront prochainement organisés au profit des agriculteurs de Tébessa, selon la Chambre de l'agriculture. Ces formations, à engager au titre d'une convention entre les ministères de l'Agriculture et de la Formation professionnelle, seront encadrées par des techniciens des différents instituts nationaux activant dans le secteur de l'agriculture. Les stages qui donneront lieu à la constitution de petits groupes d'agriculteurs, se dérouleront en fonction de la filière concernée dans les 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la wilaya, a précisé la même Chambre de l'agriculture, notant que l'objectif de cette opération est de "développer et d'améliorer la production agricole". Cette formation, la première du genre organisée dans la wilaya de Tébessa, touchera à terme quelque 30.000 agriculteurs recensés par la Chambre de l'agriculture et activant essentiellement dans les filières céréalière et oléicole. Une large campagne de sensibilisation des agriculteurs à l'importance de ces cycles de formation a déjà été lancée dans les différentes localités de la wilaya.

ORAN

104 projets d'amélioration urbaine

104 projets d'amélioration urbaine à travers différents quartiers et communes de la wilaya d'Oran seront achevés au courant du premier trimestre de cette année 2013, a indiqué la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC). Ces opérations, inscrites au titre du programme 2011-2012 et lancées depuis huit mois pour améliorer le cadre de vie de la population ont enregistré un taux d'avancement important, selon la même direction. Dans le cadre de ce programme, 104 sites répartis à travers 22 communes ont bénéficié de projets d'amélioration urbaine, dont 29 sites à Bir El-Djir, 19 à Oran, 11 à Aïn Turck, 7 à Bousfer et 5 à Hassi Bounif. Ces projets, qui ont nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 5,4 milliards de dinars, portent sur la réhabilitation de quartiers en matière de voiries et d'aménagement, selon la DUC.

APS

EL-TARF, PROTECTION DU BASSIN VERSANT DE L'OUED BOULATHAN

Vaste campagne de reboisement

Dans la commune de Cheffia (El-Tarf) afin de protéger le bassin versant de l'Oued Boulathan, une vaste campagne de reboisement est en cours de réalisation, a indiqué le conservateur local des forêts.

PAR BOUZIANE MEHDI

S'inscrivant dans le cadre du programme "Un chahid, un arbre", cette campagne est lancée par les services des forêts. Elle porte, selon M. Teyar, dans une première phase, sur la plantation de 1.150 hectares pour un objectif prévisionnel de 11.000 hectares. Ce bassin versant sera reboisé en plantations utiles et fruitières, oliviers ainsi qu'en diverses essences arboricoles de lutte contre l'érosion.

Se poursuivant depuis le mois d'octobre dernier, cette opération d'envergure a permis la plantation d'une dizaine d'hectares destinée essentiellement à la préservation des terres contre l'érosion et l'envasement du futur barrage (Bounamoussa 2). D'une capacité de 40 millions de mètres cubes, cette infrastructure hydraulique sera réalisée sur l'oued, afin de mettre un terme aux problèmes d'inondations qui affectent chaque année les terres agricoles et les plaines en aval, précise l'APS.

Les travaux de protection porteront également sur la plantation de 75 hectares en espèces endémiques dans les sites et endroits dégradés, ainsi que la protection et



la valorisation des ressources naturelles existantes.

En outre, cette opération permettra à la population locale de bénéficier d'une réalisation de 20 points d'eau pour le cheptel, en plus de la mise en valeur des terres et la concrétisation de 13 programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI). M. Teyar a estimé que les 1.700 bénéficiaires de cette opération recevront chacun des aides composées d'u-

nités apicoles, d'ovins et de bovins pour un montant de plus de 110 millions de dinars, permettant ainsi la création de 600 emplois permanents.

A cette occasion, le conservateur des forêts d'El-Tarf a soutenu que la diversification des activités agricoles à proximité de ce bassin versant est appelée à valoriser les ressources naturelles et autres actions d'élevage individuel.

B. M.

KHENCHELA, SYSTÈMES D'IRRIGATION D'APPOINT

Campagne de sensibilisation des agriculteurs

Une campagne de sensibilisation des agriculteurs sur l'importance des systèmes d'irrigation d'appoint vient d'être lancée à Khenchela conjointement par la Direction des services agricoles, la Chambre de l'agriculture et le secrétariat de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens.

L'utilisation de l'irrigation d'appoint est rendue nécessaire par la faible pluviométrie enregistrée dans la wilaya durant les trois derniers mois, a indiqué le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture qui a noté que la campagne labours-semailles qui touche à sa fin s'est déroulée sous des conditions climatiques "particulièrement défavorables". Près de 85% des objectifs de cette campagne qui visait initialement 75.000 hectares dans la partie nord de la wilaya ont été atteints, a précisé le même cadre qui a relevé que le recours à l'irrigation permet de mettre la céréaliculture à l'abri des fluctuations climatiques.

Entre septembre et la mi-janvier, la wilaya a recueilli 154 mm, alors qu'une bonne saison a besoin entre 200 et 300 mm par mois, a expliqué la commission de wilaya de suivi de la campagne des labours-semailles.

Ce constat ne vaut pas pour la région saharienne du sud de la wilaya où la



céréaliculture, pratiquée sur 15.000 hectares, a été toujours irriguée par pivot et ses rendements sont quasiment stables

chaque année, a relevé la commission de wilaya de suivi de la campagne des labours-semailles.

APS

APRES LES DERNIERES INTEMPERIES

Tizi-Ouzou noyée sous les eaux

Comme chaque année, le chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou a complètement changé de look ces dernières journées à cause de la chute de grandes quantités de pluies.

PAR LOUNES BOUGACI

La ville de Tizi-Ouzou, dans pratiquement tous ses quartiers et l'ensemble de ses ruelles, est devenue impraticable, aussi bien pour les automobilistes mais beaucoup plus pour les piétons qui ne savent plus comment faire pour éviter de se faire arroser désagréablement par les jets d'eau provoqués par le passage des voitures, surtout celles d'entre elles qui se déplacent à une vitesse relativement grande. En effet, qu'il s'agisse du boulevard principal de la ville des Genêts (le Boulevard Abane-Ramdane) ou des autres rues principales, à l'instar des Boulevards Moh Said-Ouzeffoun, Houari-Boumediène, Lamali-Ahmed ou encore un peu plus bas, sur la route menant vers l'ex-gare routière (le Boulevard Larbi-Ben Mhidi), la situation est pratiquement la même. On ne peut, désormais, pas marcher dans la ville de Tizi-Ouzou à l'aise. Une partie des quantités de pluie qui tombent reste carrément à la surface de la chaussée et ne cesse de s'accumuler au fur et à mesure que le temps passe. La situation est pire au niveau des chaussées sises à proximité des ronds-points. Certains magasins payent les frais de cet état des lieux puisque quand les voitures passent, l'eau finit même par atterrir à l'intérieur des magasins. C'est le cas d'un grand café très fréquenté et situé en contre-bas du Bâtiment bleu, sur le Boulevard Abane-Ramdane. Le gérant de ce café maure ne sait plus comment procéder devant ces désagréments qui font fuir les clients. Il est contraint de placer des objets sur l'extrémité de la chaussée afin de contraindre les automobilistes à ralentir mais là aussi, cela ne constitue point une solution idoine en soi puisque la police intervient pour libérer la route. Le cas de ce gérant de café est à multiplier par des dizaines de fois. Mais il faut insister que ce sont les piétons qui paient le plus les frais de ce laisser-aller. Le problème, c'est que la situation dure depuis des années sans que les autorités locales concernées par cet aspect des choses, très prolixes en période électorale, ne bougent le petit doigt. Ce problème qui rend la fréquentation de la ville de Tizi-Ouzou peu pratique en période de pluie a également un lien direct avec le fait que la majorité des trottoirs de cette ville sont très étroits. Même si ces derniers ont fait l'objet de travaux de réfection il y a quatre ans, il n'en demeure pas moins que la qualité de ces travaux laisse à désirer puisque dans plusieurs endroits déjà, l'état de ces mêmes trottoirs s'est complètement détérioré. Il suffit de faire un tour dans les



quatre coins de la ville pour constater l'état de ces trottoirs. Tizi-Ouzou, qui accueille chaque jour des dizaines de milliers de citoyens qui viennent des quatre coins de la wilaya, pour moult raisons, mérite beaucoup. Ne s'agit-il pas d'un chef-lieu de wilaya, une wilaya importante, l'une des plus peuplée d'Algérie et qui abrite l'une des plus grandes universités du pays en matière de capacité d'accueil avec plus de 50.000 étudiants et étudiantes. Les citoyens, en pareille période, avec la réapparition de ce nouveau genre de problèmes, ne manquent pas de se souvenir pour un moment des promesses des candidats aux élections locales qui finissent tôt ou tard par s'avérer vaines. En fait, il y a fort à parier que beaucoup de responsables ne s'aventurent pas à pied dans une ville où il est déconseillé de marcher quand il pleut.

Routes défoncées à la Nouvelle-Ville

Quand on traverse certaines routes de la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou et même de la ville, on se demande comment un chef-lieu de wilaya peut-il être abandonné à ce point ? Une question que se posent quotidiennement les citoyens qui sont obligés, pour vaquer à leurs occupations, d'emprunter ces routes. Le mystère est d'autant plus grand quand on sait que l'Etat ne lésine pas sur les moyens et ne cesse d'injecter des enveloppes budgétaires énormes

au profit d'une wilaya qui accuse un immense retard en matière de développement, à cause de l'instabilité politique qui l'a caractérisée pendant les années 90 et le début des années 2000. C'est ainsi que le citoyen au volant doit impérativement s'adonner à toutes les gymnastiques du monde pour pouvoir, entre autres, monter la côte qui va de l'entrée nord du stade du Premier-Novembre (le lieu dit Abattoir) vers la cité Bekkar. En plus d'être une côte où le conducteur devrait faire preuve d'une grande vigilance, il y a lieu aussi de faire des pieds et des mains pour éviter de «tomber» dans ces immenses trous qui font le décor hideux de cette route qui constitue pourtant un évitement certain pour plusieurs automobilistes. Ces derniers préfèrent y transiter afin d'éviter l'embouteillage sur lequel ils risquent de tomber sur le Boulevard Lamali-Ahmed, plus connu sous le nom de l'Hôpital. Même topo quand on prend la route du centre-ville vers la Nouvelle-Ville. Il s'agit de la descente de Hasnaoua où la route est carrément dans un état d'impraticabilité déplorable. Les automobilistes sont contraints de manœuvrer et de manœuvrer à l'infini afin d'éviter le pire. Certains automobilistes, pour contourner les endroits de la chaussée gravement endommagés, sont contraints de faire un détour dangereusement en serrant à gauche. On imagine, donc, tous les risques que ce genre de manœuvres peut engendrer. Sur la route dite Ameyoud entre l'Ex-Pont du 20-Avril vers l'ex-souk el-fellah de Hasnaoua, l'état

de la route est identique à celles suscitées. En plus de cela, ce chemin est en permanence la proie à des bouchons monstres à cause de l'état de la route car, comme on peut facilement le deviner, les automobilistes sont sommés de rouler très lentement pour préserver, autant que faire se peut, leur matériel automobile. La moindre fausse manœuvre peut coûter cher au véhicule. La mésaventure se poursuit pour les automobilistes un peu plus loin au niveau des routes perpendiculaires au Boulevard Krim-Belkacem, extrêmement fréquenté. C'est le cas de toutes les routes reliant ce boulevard à la cité universitaire Hasnaoua et vers la direction des Impôts de Tizi-Ouzou. La route qui mène du Boulevard Krim-Belkacem vers la cité Bekkar est la pire d'entre toutes. Il aurait été plus loisible de carrément la fermer à la circulation. Mais compte tenu de l'encombrement permanent sur l'axe routier stade du 1er-Novembre-La Tour, ils sont nombreux les automobilistes qui choisissent cette ruelle malgré tout, à commencer par les fourgons de transport Tizi-Ouzou-Nouvelle-Ville. Ce serait vraiment intéressant si les premiers responsables concernés par ce créneau dans la wilaya de Tizi-Ouzou faisaient un tour à bord de leur propre véhicule. Et l'idéal serait que ce ne soit pas le chauffeur de service qui soit au volant. Ce sera réellement une belle «aventure» qui les poussera sans doute à prendre des décisions.

L. B.

Du gaz de ville pour plusieurs communes

L'hiver ne sera pas aussi rude que les années précédentes et ce, dans plusieurs communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Et pour cause, le problème le plus crucial qui entrave la vie quotidienne des citoyens en cette période de l'année ne se posera pas logiquement dans ces contrées. Il s'agit de celui du gaz. Dans plusieurs villages, le gaz de ville remplacera la très problématique bonbonne de gaz. Les autorités wilayales, à commencer par Abdelkader Bouazghi, le wali en personne, ont mis les bouchées doubles afin que le gaz de ville soit au rendez-vous dans plusieurs localités où l'hiver est rude. Le wali de Tizi-Ouzou a suivi de près les opérations et il est même intervenu sur place afin de trouver des dénouements aux

problèmes des oppositions formulées par de nombreux propriétaires terriens où les conduites de gaz devaient transiter. Ainsi, selon la cellule de communication de la wilaya de Tizi Ouzou, «dans le cadre du programme gaz de ville de la wilaya de Tizi-Ouzou, le wali s'est rendu récemment dans la commune d'Agouni Gueghrane, plus exactement au village d'Aït El-Kaïd pour s'enquérir de la situation qui y prévaut en matière d'opposition ayant longtemps duré, sachant qu'après discussion avec les concernés, la sagesse et l'intérêt public ont fini par l'emporter et à l'issue d'une réunion qu'a tenue le wali en présence de l'ensemble des intervenants, il a été décidé de la mise en service au courant du mois de décembre de l'année en cours 26.440 foyers pour

158.640 personnes». Par ailleurs, et suite à la levée des oppositions, plusieurs villages de cette zone de la Kabylie en bénéficieront comme Aït Abdelmoumen, Cherfa, Tagmount Oukerrouche, Tagmount Lejdid avec un total de 2.719 foyers pour 16.314 habitants. Azeffoun est concernée avec 1.485 foyers pour 8.910 personnes. A Iflissen, près de Tigzirt sur mer, le programme profitera à 1.510 foyers avec 9.000 habitants. Aghribs n'est pas en reste avec 2.495 foyers concernés donc, 14.970 citoyens. D'autres localités sont concernées par ce programme ambitieux comme Makouda, Tigzirt, Tizi-Rached, Sidi Naâmane, Yakourène, Maâtkas, Mechtras, Aït Toudert, Ouacif et Souk El-Thenine.

L. B.

TUNISIE, VIOLENCE SALAFISTE
Après Sidi-Bou-Saïd 14 mausolées profanés

Les Tunisiens n'arrivent toujours pas à accepter la profanation du mausolée de Sidi Bou Saïd, ravagé par les flammes samedi soir. «Comment ne pas être blessé ? C'est notre patrimoine», déplore un étudiant en architecture. «C'est le lieu de la sérénité», ajoute Tarek, un artiste peintre, qui se déclare «profondément touché». Située sur les hauteurs du village huppé du même nom, haut lieu du tourisme, la zaouia vieille de sept siècles, bâtie en l'honneur du saint musulman dont il porte le nom, offre une vue splendide sur le golfe de Tunis. L'incendie a eu lieu samedi, aux environs de 19 h, alors que les fidèles venaient de quitter la mosquée attenante et que les familles gardiennes des lieux s'étaient absentées. Le mausolée a brûlé très rapidement, ce qui laisse penser à une attaque préméditée, au cocktail Molotov. Le même week-end, une autre zaouia a été mise à feu, dans la ville voisine de La Marsa. En quelques mois, ce sont au total 14 mausolées qui ont été pris pour cibles, selon le décompte de l'association Touensa. Celui de Sidi Bou Saïd a suscité une émotion et une colère particulièrement vives. Le gouvernement, dominé par Ennahda, est tenu pour responsable de ces attaques répétées.

EGYPTE, MOUVEMENT DE COLÈRE POPULAIRE
Un tribunal d'Alexandrie mis à sac

Des centaines de manifestants ont envahi un tribunal d'Alexandrie, dimanche 20 janvier, brûlant des meubles et des documents devant le bâtiment. Un mouvement de colère provoqué par la décision du juge chargé d'examiner le meurtre de manifestants en 2011. Le magistrat a en effet annoncé le transfert du dossier à une autre cour après un échange houleux avec les avocats des plaignants. Six policiers sont accusés d'avoir tué des personnes désarmées, un procès qui ravive les tensions à quelques jours du deuxième anniversaire de l'insurrection, le 25 janvier.

ITALIE, ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Berlusconi sera jugé après le scrutin

Le jugement dans le procès du "Rubygate" ne sera pas rendu avant les élections législatives de fin février en Italie. Berlusconi devra patienter jusque-là pour voir son sort fixé. Silvio Berlusconi est passible de quinze ans de prison. Les juges de Milan ont rejeté lundi une demande des avocats du "Cavaliere" qui souhaitaient la suspension du procès mais ils ont fixé la dernière audience au 11 mars. Cette décision devrait réjouir l'ancien président du Conseil qui redoutait d'être fixé sur son sort avant le scrutin des 24 et 25 février. Les avocats de M. Berlusconi, Niccolo Ghedini et Piero Longo, demandaient la suspension des débats car ils sont tous deux candidats du Peuple de la liberté (PDL) en Vénétie et souhaitaient, selon leurs explications, pouvoir se consacrer pleinement à leur campagne électorale. "Ruby", aujourd'hui âgée de 20 ans, a fait une brève apparition au palais de justice de Milan lundi dernier. Elle était censée témoigner à la demande de la défense mais la juge Giulia Turri a décidé que cela ne serait pas nécessaire et que le tribunal se contenterait de ses dépositions écrites.

CONFLIT EN SYRIE

Le CNS reporte sa décision de former un gouvernement en exil

Le CNS est une composante essentielle de la "Coalition nationale", une alliance de l'opposition syrienne formée le 11 novembre à Doha dans l'objectif de lutter de façon unifiée contre le régime du président Bachar al-Assad.

La coalition de l'opposition syrienne réunie à Istanbul a reporté une décision de former un gouvernement en exil jusqu'à l'obtention de l'appui des forces rebelles sur le terrain ainsi que de la communauté internationale.Le Conseil national syrien (CNS), principale composante de l'opposition syrienne a affirmé dans un communiqué avoir décidé de "former un comité chargé de mener des consultations avec les forces de la Révolution, de l'Armée syrienne libre (ASL) et avec les pays amis pour sonder leurs opinions sur la composition d'un gouvernement en exil".Le Comité, comprend notamment les chefs de la "Coalition nationale", Ahmad Moaz al-Khatib et du CNS, Georges Sabra.Le CNS est une composante essentielle de la "Coalition nationale", une alliance de l'opposition syrienne formée le 11 novembre à Doha dans l'objectif de lutter de façon unifiée contre le régime du président Bachar al-Assad. La Coalition de l'opposition syrienne, reconnue par plusieurs pays occidentaux et arabes, a entamé dimanche des réunions à Istanbul pour tenter de désigner un Premier ministre



en exil, selon un de ses représentants.La constitution d'un gouvernement en exil fait l'objet de controverses parmi les membres de la Coalition. "Une proposition a été faite pour nommer Riad Hijab, mais elle est très critiquée", a ajouté cette source sous le couvert de l'anonymat. Ex-Premier ministre du régime du président Assad, Riad Hijab a fait défection l'été dernier et s'est installé en Jordanie.La rencontre d'Istanbul a également pour objectif de préparer une réunion de l'opposition syrienne à Paris le 28 janvier, à laquelle participeront les 20 principaux pays amis du peuple syrien, a indiqué également ce représentant de la Coalition.Par ailleurs, des chasseurs bombardiers syriens ont mené lundi des raids à la périphérie de Damas, selon une ONG syrienne, alors que l'électricité revenait progressivement dans la capitale après une coupure généralisée de plus de 12

heures. "Des avions militaires ont mené plusieurs raids sur les villes d'Erbine, Hamourié, ainsi que Beit Saham et Mleha", dans la province de Damas, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).L'organisation a fait état en outre de survol d'avions militaires sur la Ghouta orientale, une région de vergers bordant la capitale, avec "des combats violents" aux abords des localités d'Aqraba et de Zamalka. Au sud-ouest de Damas, "les bombardements se poursuivaient sur la ville de Daraya", aux mains des rebelles et dont les forces du régime tentent de reprendre le contrôle depuis plusieurs semaines. La révolte populaire contre le régime Assad, déclenchée en mars 2011, s'est militarisée au fil des mois sous le coup de la répression du régime. Plus de 60.000 personnes ont été tuées, selon l'Onu.

ISRAËL, ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu favori

Les bureaux de vote ont ouvert mardi matin en Israël pour les élections législatives à la 19^e Knesset (Parlement), pour lesquelles le Premier ministre de droite Benjamin Netanyahu est favori. Les bureaux de vote fermeront à 22 h, avec un dispositif de sécurité renforcé. Les chaînes de télévision doivent publier leurs estimations dès la clôture. Quelque 5,6 millions d'Israéliens votent pour renouveler leurs 120 députés et, selon toute vraisemblance, reconduire Benyamin Netanyahu.D'après les derniers sondages publiés vendredi, la liste très droitière rassemblant le Likoud de Benyamin Netanyahu et le parti Israel Beiteinou de l'ultranationaliste Avigdor Lieberman est créditée de 32 à 35 sièges sur 120 à la Knesset. Cette liste a vu émerger sur sa droite les nationalistes religieux du Foyer juif de Naftali Bennett, proche des colons, star de cette campagne plutôt terne à laquelle

les sondages promettent jusqu'à 15 sièges. Au centre, le Parti travailliste (16 ou 17 sièges), Yesh Atid (10 à 13) et HaTnouha, le mouvement lancé par l'ex-ministre des Affaires étrangères Tzipi Livni (7 ou 8), ne sont pas parvenus à s'unir.En tant que leader de la liste la plus forte, "Bibi" Netanyahu est quasi assuré d'obtenir un troisième mandat, le second consécutif. Benyamin Netanyahu a voté tôt mardi matin en compagnie de son épouse, Sara, et de leurs deux fils dans un bureau de vote de Rehavia, le quartier chic du centre de Jérusalem-Ouest où se trouve sa résidence officielle. "Je n'attends pas beaucoup de changement, mais j'espère toujours une alternative", a expliqué un électeur, Joe Djemal, 55 ans, dans un bureau de vote du centre de Jérusalem.Ce médecin, qui précise qu'il va voter "au centre", estime que le principal problème ici est "l'apathie". À son actif, le nationaliste libéral

Netanyahu peut se targuer d'une économie comparativement en bonne santé, mais des nuages s'accumulent, avec un déficit budgétaire deux fois plus élevé que prévu pour 2012. Sur le terrain international aussi, Bibi Netanyahu pourrait éprouver rapidement des difficultés.Promoteur actif de la colonisation, il devrait se retrouver sous pression de la communauté internationale, en particulier des Européens, pour renouer le dialogue, suspendu depuis septembre 2010, avec le président palestinien Mahmoud Abbas. Obsédé par l'Iran, il n'a pas réussi jusqu'à présent à convaincre ses alliés, avant tout les États-Unis, de la nécessité d'une opération militaire contre les sites nucléaires de l'Iran. Pire encore, ses relations notoirement tendues avec le président américain réélu Barack Obama font courir à Israël un risque d'isolement diplomatique croissant. **Agences**

AFGHANISTAN, ASSAUT CONTRE UN BÂTIMENT DE LA POLICE

8 morts déplorés

Les combats se sont terminés après plus de 8 heures d'assaut d'un bâtiment de la police afghane à Kaboul, attaqué lundi à l'aube puis occupé par un groupe de talibans, qui a fait au moins 8 morts, dont les 5 assaillants, et 18 blessés."C'est fini. Les deux derniers terroristes sont morts. La chance ne leur a même pas été donnée de faire sauter leurs vestes de kamikazes", a déclaré vers 14h30 à l'AFP le général Mohammad Ayoub Salangi, chef de la police de Kaboul. Trois policiers ont été tués dans l'attentat suicide, qui a fait également quatre blessés chez les policiers, deux au sein des forces spéciales, et six parmi les civils, a déclaré le vice-ministre de l'Intérieur, le général

Abdoul Rahman.Selon un premier bilan donné par un porte-parole du ministère afghan de la Santé, 18 personnes, la plupart des civils, ont été blessées.Zabiullah Mudjahid, le porte-parole des talibans, a revendiqué l'attaque dans un SMS envoyé à l'AFP. Celle-ci est d'après lui l'œuvre "d'un grand nombre de fedayine" (kamikazes) et a "fait beaucoup de victimes". Sa cible était "un centre d'entraînement américain, un centre de la police et d'autres centres militaires", selon lui.L'attaque contre le bâtiment de la police routière a débuté par l'explosion d'une voiture piégée, conduite par un kamikaze. L'explosion initiale était "très très importante, massive", a raconté un témoin à l'AFP.

"Il y a des camions de pompiers, des ambulances et la police partout", a-t-il ajouté en milieu de matinée. Puis "un groupe de terroristes (...) a essayé d'entrer dans le bâtiment de la police routière", a indiqué Mohammad Zahir, le chef de la police criminelle.Deux d'entre eux ont été abattus, selon M. Zahir, alors que deux autres, repliés dans le bâtiment, ont continué à tirer sporadiquement sur les forces de l'ordre des heures durant.Les "unités spéciales" de la police ont été appelées en renfort pour traquer les assaillants, a précisé le général Salangi. Un petit nombre de soldats étrangers s'est également rendu sur les lieux "pour aider les forces de sécurité afghanes", a indiqué un porte-parole

de l'Isaf, la force armée de l'Otan en Afghanistan. "Mais les responsables afghans dirigent encore les opérations", a-t-il poursuivi, sans plus de détails. Interrogée par l'AFP, l'Isaf, à laquelle appartient la grande majorité des troupes américaines, a indiqué que les troupes de la coalition "n'étaient pas du tout impliquées" initialement et qu'elles n'avaient donc subi "aucune perte" dans l'attaque. Celle-ci intervient cinq jours à peine après qu'une équipe de six kamikazes talibans eut pris d'assaut un complexe des services secrets afghans (NDS) dans le centre de Kaboul, tuant un garde, avant d'être abattue. Trente-trois civils avaient été blessés.

ÉTATS-UNIS, INVESTITURE

Barack Obama prête serment pour la seconde fois

Le président Barack Obama a prêté serment dimanche lors d'une cérémonie privée à la Maison blanche pour un second mandat de quatre ans à la tête des Etats-Unis.

Barack Obama, aux côtés de sa famille, dont son épouse Michelle et leurs deux filles, a prêté serment sur la Bible en présence du président de la Cour suprême, John Roberts, comme ce fût le cas en 2009. Le président de la Cour suprême s'était trompé dans sa récitation du serment de 35 mots, ce qui avait obligé les deux hommes à se retrouver le lendemain pour se livrer discrètement à une nouvelle cérémonie.

Cette année, John Roberts a pris soin de lire le texte en levant à peine les yeux et, ni le chef d'Etat ni le président de la Cour suprême, ne se sont trompés. "J'y suis arrivé", s'est exclamé Barack Obama, après avoir prêté serment dans la Blue Room de la Maison blanche, félicité par Sasha, sa fille de onze ans. En raison d'une particularité du calendrier, le premier président afro-américain des Etats-Unis devra de nouveau prêter serment lundi en public. Depuis un siècle, la tradition veut en effet que lorsqu'un 20 janvier tombe un dimanche, le président est officiellement investi ce jour-ci, puis récite à nouveau le serment présidentiel le lendemain au Capitole. Joe Biden, qui doit également participer à deux cérémonies, a prêté serment plus tôt dans l'après-midi de dimanche comme vice-président des Etats-Unis, lors d'une petite cérémonie dans sa résidence officielle à Washington.

"Je suis fier d'être président des Etats-Unis", a-t-il dit par erreur, provoquant les rires de l'assistance, avant que son fils Beau, ministre de la Justice de l'Etat du Delaware, ne lui fasse remarquer son erreur.

"Je suis fier d'être vice-président des Etats-Unis", a alors enchaîné Joe Biden, "mais je suis plus fier encore d'être le vice-président de Barack Obama, du président Barack Obama..."

Huit cent mille spectateurs sont attendus lundi pour écouter le discours de Barack Obama. Ils étaient 1,8 million il y a quatre ans, attirés par l'espoir incarné par ce jeune sénateur démocrate élu premier président afro-américain de l'histoire des Etats-Unis.

Compromis politiques

Les difficultés économiques, le chômage élevé, les querelles partisans sur le budget, ont créé des désillusions et les attentes seront forcément moindres pour son deuxième discours d'investiture. A de rares exceptions près, comme les dernières lignes du discours d'Abraham Lincoln appelant à une "paix durable" en 1865, neuf semaines avant la fin de la Guerre de sécession et six semaines avant son assassinat, les discours de second mandat marquent rarement l'Histoire de leur empreinte. Réélu le 6 novembre, Barack Obama devrait insister sur le besoin de parvenir à des compromis politiques, alors que démocrates et républicains s'écharpent sur la question du relèvement du plafond de la dette et des dépenses publiques. Selon un responsable de son administration, le président devrait faire valoir que les valeurs des pères fondateurs de l'Amérique ont encore un sens au XXI^e siècle et encourager les Américains à faire entendre leurs voix pour influencer les décisions du législateur. Il devrait également évoquer les dossiers auxquels il compte s'attaquer lors de ces quatre prochaines années, tout en réservant ses propositions plus détaillées à son discours sur l'état de l'Union, prononcé devant le Congrès le 12 février. La réduction des déficits, le contrôle des armes à feu, la réforme de l'immigration et la politique énergétique seront probablement les priorités affichées par le président démocrate. "Il estime que nous avons du travail à faire, et il est convaincu que l'agenda qu'il a déjà proposé et celui qu'il proposera dans le futur aideront ce pays à aller de l'avant", a déclaré le porte-parole de la Maison blanche Jay Carney cette semaine à la presse.

Le président et son épouse ont lancé le marathon de l'investiture dès samedi en par-



ticipant à des travaux bénévoles effectués dans tout le pays en hommage à Martin Luther King.

Le jour férié en l'honneur du célèbre pasteur, célébré chaque troisième lundi de janvier aux Etats-Unis, coïncidera avec la cérémonie publique d'investiture.

Lundi, à l'issue de son discours d'investiture, Barack Obama et son épouse Michelle rejoindront le vice-président Joe Biden et son épouse Jill pour un déjeuner au Capitole. Les deux couples participeront ensuite au traditionnel défilé et les Obama inaugureront ensuite deux bals officiels devant les caméras. L'essentiel des commentaires devrait alors porter sur la tenue de la "first lady".

Une investiture sans le faste de la première

L'investiture de Barack Obama pour un second mandat à la Maison blanche n'aura pas l'aspect historique de la cérémonie de 2009 mais elle sera l'occasion pour le président américain d'affirmer ses priorités et d'appeler l'Amérique à surmonter ses divisions. En raison d'une particularité du calendrier, Barack Obama va prêter serment à deux reprises, dimanche à 11h55 heure de Washington (16h55 GMT) lors d'une cérémonie privée ouverte à quelques médias et lundi en public. Depuis un siècle, la tradition veut en effet que lorsqu'un 20 janvier tombe un dimanche, le président est formellement investi ce jour, puis récite à nouveau le serment présidentiel le lendemain au Capitole. Huit cent mille personnes sont attendues pour écouter son discours. Ils étaient 1,8 million il y a quatre ans, attirés par l'espoir incarné par ce jeune sénateur démocrate élu premier président afro-américain de l'histoire des Etats-Unis. Les difficultés économiques, le chômage élevé, les querelles partisans sur le budget, ont créé des désillusions et les attentes seront forcément moindres pour son deuxième discours d'investiture. A de rares exceptions près, comme les dernières lignes du discours d'Abraham Lincoln appelant à une "paix durable" en 1865, neuf semaines avant la fin de la Guerre de sécession et six semaines avant son assassinat, les discours de second mandat marquent rarement l'Histoire de leur empreinte. En 1985, il faisait -13° Celsius à Washington pour la deuxième prestation de serment de Ronald Reagan, les cérémonies avaient dû se dérouler à l'intérieur et les gros titres de la presse le lendemain se focalisèrent sur la météo. En 2005, le discours de George Bush Jr attira moitié moins de téléspectateurs que son discours inaugural de 2001. Réélu le 6 novembre, Barack Obama devrait insister sur le besoin de parvenir à des compromis politiques, alors que démocrates et républicains s'écharpent sur la question du relèvement du plafond de la dette et des dépenses publiques.

Quelles priorités ?

Selon un responsable de son administration, le président devrait faire valoir que les valeurs des pères fondateurs de l'Amérique ont encore un sens au XXI^e siècle et encourager les Américains à faire entendre leurs voix pour influencer les décisions du législateur. Il devrait également évoquer les dossiers auxquels il compte s'attaquer lors de ces quatre prochaines années, tout en réservant ses propositions plus détaillées à son discours sur l'état de l'Union, prononcé devant le Congrès le 12 février.

La réduction des déficits, le contrôle des armes à feu, la réforme de l'immigration et la politique énergétique seront probablement les priorités affichées par le président démocrate. "Il estime que nous avons du travail à faire, et il est convaincu que l'agenda qu'il a déjà proposé et celui qu'il proposera dans le futur aideront ce pays à aller de l'avant", a déclaré le porte-parole de la Maison blanche Jay Carney cette semaine à la presse. Le président et son épouse ont lancé le marathon de l'investiture dès samedi en participant à des travaux bénévoles effectués dans tout le pays en hommage à Martin Luther King. Le jour férié en l'honneur du célèbre pasteur, célébré chaque troisième lundi de janvier aux Etats-Unis, coïncidera avec la cérémonie publique d'investiture. La prestation de serment en privé à la Maison blanche sera précédée dimanche d'un dépôt de gerbe au cimetière national d'Arlington. Barack Obama sera investi par le président de la Cour suprême John Roberts qui avait inversé un mot en lisant le texte il y a quatre ans, obligeant le président démocrate à répéter le serment en privé pour éviter toute contestation du caractère constitutionnel de son investiture. Lundi, à l'issue de son discours d'investiture, Barack Obama et son épouse Michelle rejoindront le vice-président Joe Biden et son épouse Jill pour un déjeuner au Capitole.

Les deux couples participeront ensuite au traditionnel défilé et les Obama inaugureront ensuite deux bals officiels devant les caméras.

Washington célèbre le début du second mandat d'Obama

Serment face à des centaines de milliers de personnes, grand discours et défilé : Washington en fête accueille lundi les cérémonies d'investiture du président Barack Obama, entré la veille dans son second mandat à la tête des Etats-Unis.

Des milliers de spectateurs convergeaient en début de matinée vers le "Mall", face au Capitole où le 44^e dirigeant américain est attendu avant midi (17h GMT) pour une prestation de serment en plein air. La foule, joyeuse, semblait moins compacte que quatre années plus tôt.

"Moi, Barack Hussein Obama, je jure solennellement de remplir fidèlement les fonc-

tions de président des Etats-Unis, et, dans toute la mesure de mes moyens, de sauvegarder, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis", dira Obama pour la deuxième fois en 24 heures.

Une première cérémonie, intime et expédiée en quelques dizaines de secondes, a déjà eu lieu dimanche à la Maison Blanche, le 20 janvier à midi étant la date et l'heure précises disposées par la Constitution pour le début des mandats présidentiels. La tradition veut toutefois que lorsque le 20 tombe un dimanche, les cérémonies publiques soient reportées au lendemain.

Face au président de la Cour suprême, John Roberts, Obama lèvera à nouveau la main droite et posera la gauche sur deux Bibles : celle d'Abraham Lincoln, sauveur de l'Union et émancipateur des esclaves, et celle de Martin Luther King, dont coïncidence, la mémoire est honorée lundi aux Etats-Unis.

"Nous sommes en train de vivre le rêve", explique à l'AFP Wisha, une Noire venue du Texas (Sud), en allusion au célèbre discours de King sur l'espoir de relations raciales apaisées, "je fais un rêve".

Après son serment, M. Obama doit prononcer son discours d'investiture, un exercice dont certains de ses prédécesseurs se sont acquittés avec des textes historiques.

Lors de son second mandat, les priorités de M. Obama seront de résoudre l'impasse budgétaire, faire adopter des restrictions sur les ventes d'armes à feu et réformer les lois sur l'immigration, a indiqué dimanche son proche conseiller David Plouffe, selon qui l'intervention de lundi "sera un discours d'espoir".

Dossiers épineux

"Sachez que ce que nous fêtons n'est pas l'élection ou la prestation de serment d'un président, ce que nous faisons, c'est célébrer chacun d'entre nous et ce pays formidable qui est le nôtre", a affirmé dimanche soir M. Obama lors d'une réception. M. Obama avait pris ses fonctions en janvier 2009 au paroxysme de la pire crise économique depuis les années 30. Si la situation s'est peu à peu améliorée, le président démocrate doit encore faire face à de nombreux dossiers épineux, alors que ses adversaires républicains ont conservé leur position de force au Congrès. Si le président jouit d'une cote de confiance de 51% selon une enquête du *New York Times*, ses compatriotes sont plus sévères sur sa gestion de l'économie.

Près de deux millions de personnes avaient assisté à la première prestation de serment de M. Obama il y a quatre ans. Cette année, les organisateurs tablent sur jusqu'à 800.000 spectateurs, et les déplacements en transports en commun s'effectuaient plutôt aisément lundi avant l'aube. Très tôt lundi matin, d'énormes 4x4 blindés de l'armée américaine bloquaient les artères du centre de Washington, faisant respecter aux véhicules un périmètre de sécurité se voulant hermétique. Quelque 30.000 membres des forces de l'ordre sont mobilisés. M. Obama et son épouse Michelle, à l'issue d'un déjeuner au Capitole, doivent prendre en début d'après-midi la tête d'un défilé sur Pennsylvania Avenue, qui relie le siège du Congrès à la Maison Blanche. Ils assisteront ensuite à l'arrivée du reste de la parade depuis une tribune montée près de la résidence exécutive. La journée, que MM. Obama et Biden ont entamée à 8h40 (13h40 GMT) par une messe à Saint John's, l'"église des présidents" proche de la Maison Blanche, se conclura par des bals d'investiture au palais des Congrès. Katy Perry, Stevie Wonder et les acteurs-chanteurs "oscarisés" Jamie Foxx et Jennifer Hudson s'y produiront. Les services météorologiques prévoient un temps couvert lundi après-midi sur la région de Washington, avec des températures maximales de 3°C et de possibles chutes de neige dans l'après-midi.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Donner au praticien son statut de spécialiste

«Tu fais quoi comme métier ? - Médecin généraliste... Et tu comptes te spécialiser !? »... La littérature internationale a largement démontré que les systèmes de santé reposant sur des soins de santé primaires bien organisés, avec des médecins généralistes qui ont un niveau de formation élevé, fournissent des soins plus efficaces et plus efficients...



PAR *DOCTEUR TAFAT BOUZID ABDELKRIM

Le 25 octobre 2011, la Société algérienne de médecine générale a eu son agrément. Société savante ayant des objectifs purement scientifiques, regroupant tous les médecins généralistes des secteurs privé et public.

Il faut dire que les médecins généralistes, très nombreux mais dispersés aux quatre coins du pays, ne se regroupaient que lors de manifestations scientifiques (congrès, EPU) organisées par d'autres sociétés savantes.

Mais vu l'expérience de certains médecins généralistes dans le domaine de la formation médicale et s'imbibant de l'expérience des autres pays concernant l'évolution de la médecine générale ou la médecine de famille, et restant toujours en contact avec les différentes sociétés savantes algériennes des autres spécialités, la question leur a été posée : pourquoi ne pas créer une société savante de médecine générale puisque le médecin généraliste reste le pilier incontournable du système de santé algérien.

Ces médecins généralistes qui juste après leur cursus se retrouvent devant leurs responsabilités, directement affectés dans des services, des pavillons d'urgence, des entreprises publiques, des polycliniques ou des unités de soins prenant en charge parfois des situations cliniques qui dépendent de spécialités différentes dépassant ainsi leurs compétences.

L'expérience des CES a montré ses limites, la formation médicale continue palliant le vide scientifique mais n'arrivant jamais à donner au médecin généraliste son véritable statut de médecin pourquoi pas de médecin spécialiste en médecine générale et c'est dans ce contexte que la SAMG est née, car si dans

d'autres pays ils ont réussi à faire de la médecine générale une spécialité, faisons de telle sorte qu'en Algérie nous devons suivre et que les générations futures de médecins généralistes ou médecins de famille soient considérés comme des médecins spécialistes en médecine générale avec une formation initiale nouvelle.

Les objectifs de la SAMG sont principalement :

- Le développement scientifique et la pratique de la médecine générale
- L'actualisation et l'amélioration de la formation des médecins généralistes pour une meilleure prise en charge des malades par la qualité du diagnostic, du dépistage et du suivi et ce, par l'amélioration de la formation médicale initiale en médecine et l'amélioration de la formation médicale continue.
- La contribution à la mise en place des référentiels des pratiques des médecins généralistes.
- L'organisation des échanges interdisciplinaires et des manifestations nationales et internationales.
- La société prévoit aussi d'établir des conventions avec les facultés de médecine dans le but de promouvoir la qualité et la pertinence de l'enseignement et de la recherche en médecine générale et participer à la formation des enseignants en médecine générale.
- De faire de la médecine générale une spécialité clinique orientée vers les soins primaires.

La médecine générale, une spécialité ?

Dans un contexte historique, la médecine générale était considérée comme une branche de la profession médicale sans bases de recherche et de formation spécifique.

La médecine générale (MG) est la branche de la médecine prenant en charge le suivi durable et les soins médicaux généraux d'une communauté, sans se limiter à des groupes de maladies relevant d'un organe, d'un âge ou d'un sexe particulier. Le médecin généraliste (on dit aussi médecin omnipraticien) ou médecin de famille, est donc le professionnel de la santé assurant le suivi, la prévention, la promotion de la santé, bilans de santé, vaccinations, dépistages, les soins et le traitement des malades de sa collectivité, dans une vision à long terme de la santé et du bien-être de ceux qui le consultent.

Le médecin généraliste a, donc, pour vocation de soigner toutes les maladies (pathologies). Son activité demande un fort investissement personnel et des nerfs solides. Certains pays ont peur que les décennies qui viennent seront marquées par la disparition progressive du "médecin de famille", et que pour les plus démunis, les soins de premier recours seront assurés, comme dans le tiers-

monde, par les consultations externes des hôpitaux et des dispensaires.

La littérature internationale a largement démontré que les systèmes de santé reposant sur des soins de santé primaires bien organisés, avec des médecins généralistes qui ont un niveau de formation élevé, fournissent des soins plus efficaces et plus efficients. C'est pour cela que certains pays ont initié un processus de reconnaissance universitaire de la médecine générale afin de développer l'enseignement et la recherche en soins primaires dans le but d'améliorer la formation des médecins généralistes.

Médecine générale ou médecine de famille

Les médecins généralistes sont des médecins formés aux principes de cette discipline. Ils sont le médecin traitant de chaque patient, chargés de dispenser des soins globaux et continus à tous ceux qui le souhaitent indépendamment de leur âge, de leur sexe et de leur maladie. Ils soignent les personnes dans leur contexte familial, communautaire, culturel et toujours dans le respect de leur autonomie.

Ils acceptent d'avoir également une responsabilité professionnelle de santé publique envers leur communauté. Dans la négociation des modalités de prise en charge avec leurs patients, ils intègrent les dimensions physique, psychologique, sociale, culturelle et existentielle, mettant à profit la connaissance et la confiance engendrées par des contacts répétés.

Ils agissent personnellement ou font appel à d'autres professionnels selon les besoins et les ressources disponibles dans la communauté, en facilitant si nécessaire l'accès des patients à ces services.

Ils ont la responsabilité d'assurer le développement et le maintien de leurs compétences professionnelles, de leur équilibre personnel et de leurs valeurs pour garantir l'efficacité et la sécurité des soins aux patients.

Les caractéristiques de la discipline de la médecine générale-médecine de famille La médecine générale a profondément évolué depuis une vingtaine d'années. Elle est devenue une discipline scientifique et universitaire, avec son contenu spécifique de formation, de recherche de pratique clinique, et ses propres fondements scientifiques. C'est une spécialité clinique orientée vers les soins primaires.

- Elle est habituellement le premier contact avec le système de soins, permettant un accès ouvert et non limité aux usagers.
- Elle utilise de façon efficiente les ressources du système de santé par la coordination des soins, le travail avec les autres professionnels de soins primaires et la gestion du



recours aux autres spécialités, se plaçant si nécessaire en défenseur du patient.

- Elle développe une approche centrée sur la personne dans ses dimensions individuelles, familiales et communautaires.

- Elle utilise un mode de consultation spécifique qui construit dans la durée une relation médecin-patient basée sur une communication appropriée.
- Elle a la responsabilité d'assurer des soins continus et longitudinaux, selon les besoins du patient.

- Elle base sa démarche décisionnelle spécifique sur la prévalence et l'incidence des maladies en soins primaires.
- Elle gère simultanément les problèmes de santé aigus et chroniques de chaque patient.
- Elle intervient à un stade précoce et indifférencié du développement des maladies, qui pourraient éventuellement requérir une intervention rapide.
- Elle favorise la promotion et l'éducation pour la santé par une intervention appropriée et efficace.
- Elle a une responsabilité spécifique de santé publique dans la communauté.
- Elle répond aux problèmes de santé dans leurs dimensions physiques, psychologiques, sociales, culturelles et existentielles.

Le médecin généraliste exerce au sein d'une structure de soins primaires, c'est-à-dire de premier recours (il est le premier médecin vu par le patient). Le mode d'exercice est la fréquence de la médecine générale est la

médecine libérale. Mais en Algérie, beaucoup de nos médecins généralistes exercent aussi dans des structures publiques : hôpital (services et urgences), polycliniques, unités de soins, PMI...

Spécificités de la médecine générale

Beaucoup d'études ont montré qu'en dehors des problèmes ophtalmologiques, obstétricaux et dermatologiques, tous les motifs de consultation sont pris en charge majoritairement en médecine générale. En particulier, un fort pourcentage concerne les maladies endocriniennes et métaboliques (91%), les affections digestives (88%), les atteintes de l'appareil cardio-vasculaire ou respiratoire (87% chacune), les lésions ostéo-articulaires ou traumatiques (86% chacune), les troubles mentaux et du sommeil (65%). Ainsi, la plupart des problèmes de santé de la population, qu'ils soient biomédicaux ou psychiques, sont traités et/ou suivis en médecine générale. Une intervention au stade précoce des maladies : le patient consulte souvent dès l'émergence des symptômes. Il est vu en général dans sa première consultation par le médecin généraliste privé ou public.

- La gestion simultanée de plaintes et de pathologies multiples : le patient consulte souvent pour plusieurs motifs ou plaintes. Il présente en moyenne deux motifs de recours et ce chiffre augmente avec l'âge. Les poly

pathologies sont fréquentes et concernent particulièrement les personnes âgées. La médecine générale intègre ces nombreuses sollicitations dans le temps d'un même acte médical. • La capacité de suivi au long cours : la médecine générale développe une approche dans l'instant et dans la durée. Elle offre au patient l'opportunité d'une prise en charge régulière au long cours et la possibilité d'un suivi de la naissance à la mort. Elle assure la continuité des soins grâce à un accompagnement des patients tout au long de leur vie. • L'aptitude à la coordination des soins : la médecine générale remplit ce rôle de pivot du système de soins, même si les conditions structurelles ne sont pas toujours réunies. L'accès direct aux spécialistes et aux autres intervenants de santé complique parfois le rôle de coordination. • Une pratique efficiente : un plateau technique léger limite la surcharge des investigations et optimise les coûts. La proximité, la continuité et la coordination des soins, la connaissance du patient améliorent la réponse médicale. La médecine générale limite les coûts à leur réelle nécessité et propose au patient une attitude raisonnée en terme de consommation de soins médicaux. Un médecin généraliste compétent devra, donc, être à même d'être performant dans chacune de ses caractéristiques. Le détail de ces compétences peut s'exposer de la façon suivante.

*T. B. A. Médecin généraliste, vice-président de la SMAG

Compétences spécifiques :

- 1- Prendre en charge un problème de santé en médecine générale :
 - Etablir un diagnostic de situation ;
 - Elaborer une prise en charge globale adaptée au patient et au contexte
 - Prendre une décision partagée et construire une alliance thérapeutique.
- 2- Gérer le dossier médical de son patient :
 - Créer le dossier médical du patient (papier, informatique) ;
 - Le tenir à jour
 - L'utiliser de manière pertinente (prévention, planification, recherche..)
 - Transmettre les données utiles à chaque partenaire.
- 3- Prendre une décision adaptée en situation d'urgence (potentielle/vraie) ;
 - Gérer les situations urgentes fréquentes/graves en médecine générale ;
 - Connaître l'organisation de la permanence des soins et des urgences ;
- 4- Exécuter avec sécurité les gestes techniques les plus fréquents en MG ;
 - Actes de prévention ;
 - Actes de dépistage ;
 - Actes de diagnostic ;
 - Actes techniques thérapeutiques.
- 5- Eduquer le patient à la gestion de sa santé et à la gestion de sa maladie ;
 - Faire partager au patient les concepts de capital santé, FdR, prévention ;
 - Etablir un diagnostic éducatif ;
 - Proposer un projet de soins impliquant le patient ;
 - Motiver et accompagner le patient dans sa démarche ;
- 6- Assurer la continuité des soins pour tous ses patients ;
 - Collaborer au système permanence des soins (nuits, jours fériés) ;
- Collaborer avec les partenaires médico-sociaux ;
 - Organiser l'hospitalisation et le retour à domicile ;
 - Organiser ses absences.
- 7- Compétences transversales :
 - Communiquer de façon appropriée avec le patient et/ou son entourage ;
 - Développer une écoute active et empathique ;
 - Adapter son discours aux possibilités de compréhension du patient ;
 - Tenir compte de ses émotions et de celles du patient ;
 - Tenir compte de la déontologie : information du patient, secret médical ;
 - Tenir compte de l'éthique : principe d'autonomie, respect, humanisme
- 8- Prendre une décision fondée, adaptée aux besoins et au contexte ;
 - Connaître et appliquer les principes de l'evidence based medicine ;
 - Organiser et maintenir sa formation professionnelle ;
 - Appliquer textes réglementaires tenant compte des principes éthiques.
- 9- Travailler en équipe et/ou en réseaux de soins :
 - Coordonner les soins autour du patient ;
 - Connaître les réseaux et les filières de soins ;
- Organiser la prise en charge des patients dans réseaux/filières de soins
- 10- Entreprendre et participer à des actions de santé publique ;
 - Identifier les comportements à risque, initier des actions de prévention ;
- Gérer et exploiter les données du dossier médical du patient ;
 - Démarrer ou collaborer à une recherche.
- 11- Assurer la gestion de l'entreprise médicale :
 - Gérer le personnel : entretien, secrétariat, remplaçants, assistants...
 - Gérer les finances : comptabilité, fiscalité...
 - Adapter outil de travail : dossier médical, informatique, matériels...
 - Organiser son temps de travail ;
 - Entretenir l'outil de travail.

T. B. A.

Conclusion

On peut résumer d'une phrase la spécificité de la médecine générale en parlant de : «Prise en charge globale centrée sur le patient dans le temps et l'espace» ;
 Prise en charge : identifier un problème ; décider une action ; Programmer un suivi. Globale : bio médicale ; psycho comportementale ; économique ; sociale. Centrée sur le patient : Hiérarchisation des demandes, Hiérarchisation des problèmes. Dans le temps : demandes ou situations urgentes, problématiques chroniques. Et l'espace : géographie ; culture et religion ; famille ; groupe social.

T. B. A.

GASTRO-ENTÉRITE

Plantes et huiles essentielles pour soulager

Le plus souvent virale, la gastro-entérite est une affection bénigne mais extrêmement désagréable : nausées, vomissements, diarrhées, crampes abdominales...

Certaines huiles essentielles et certaines plantes peuvent apporter en complément un certain soulagement.

Que faire contre la gastro-entérite ?

Quelles huiles essentielles contre la gastro-entérite ?

Quelles plantes contre la gastro-entérite ?

Le plus souvent bénigne, la gastro-entérite disparaît spontanément en quelques jours. Attention toutefois à la déshydratation. Il faut boire très souvent par petites gorgées pour compenser les pertes de liquide. Chez les nourrissons, il est nécessaire de recourir à des solutés de réhydratation disponibles en pharmacie. Côté alimentation, ménager vos intestins en consommant des aliments faciles à digérer : biscottes, soupes, riz... N'oubliez pas de respecter strictement les règles d'hygiène qui s'imposent pour limiter la propagation de la gastro-entérite à votre entourage, à commencer par le lavage des mains aussi souvent que

possible : après les toilettes, après les transports en commun, les courses, avant de toucher de la nourriture, de passer à table, avant et après s'être occupé de bébé, etc.

Enfin, pour vous aider à passer ces quelques jours difficiles, plantes et huiles essentielles peuvent apporter un soulagement.

Quelles huiles essentielles ?

Les huiles essentielles contre les diarrhées sont :
Camomille.
Sauge.
Menthe.
Basilic.
Citron.
Cannelle.
Arbre à thé.
Géranium.
Gingembre.
Lavande.
Sarriette.
Romarin.

Toutes ces huiles essentielles sont recommandées pour atténuer les diarrhées. Vous n'avez qu'à faire votre choix.

Comment les employer ?

En massage après dilution dans une huile de base (3 à 5%) : versez quelques gouttes de se mélange au creux de votre main et massez votre ventre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

En compresses (diluez une dizaine de gouttes d'huile essentielle dans un bol



d'eau chaude ou froide et immergez les compresses) :

appliquez-les sur le ventre pendant une vingtaine de minutes.

En inhalation :

versez quelques gouttes sur un mouchoir et inspirez plusieurs fois dans la journée. Les huiles essentielles contre les nausées

À utiliser en inhalation :

Menthe poivrée.
Citron.
Lavande.

Quelles plantes ?

L'idéal est d'utiliser les plantes en infusion, deux à trois fois par jour, afin de

compenser les pertes de liquide, mais certaines plantes existent aussi sous forme de gélules, que certain(e)s pourront trouver plus pratiques.

Le thé noir

La menthe.

L'acore.

Le boldo.

La camomille.

Le cumin.

La mélisse.

Recettes de grand-mère :

Eau de riz et soupe de carottes.

Au moindre doute, appelez votre médecin, il peut vous prescrire certains médicaments !

Les plantes et huiles essentielles sont des aides complémentaires.

DÉMANGEAISONS DE LA PEAU

Pourquoi ça gratte ?

Les démangeaisons de la peau, médicalement dénommées « prurit », sont fréquentes et les causes très diverses. Petite revue des principales causes et quelques conseils pour obtenir un soulagement, voire la disparition de ces démangeaisons cutanées. Ce qui provoque les démangeaisons (prurit) est lié à des substances irritantes fabriquées par la peau et libérées dans les couches superficielles. Cette réaction de la peau se fait en réponse à des situations très diverses, piquûre d'insecte, maladies comme l'eczéma ou le psoriasis.

Les causes les plus fréquentes :

Les piquûres de végétaux comme les orties.

Les piquûres d'insectes et d'autres animaux : moustiques, poux, méduses...

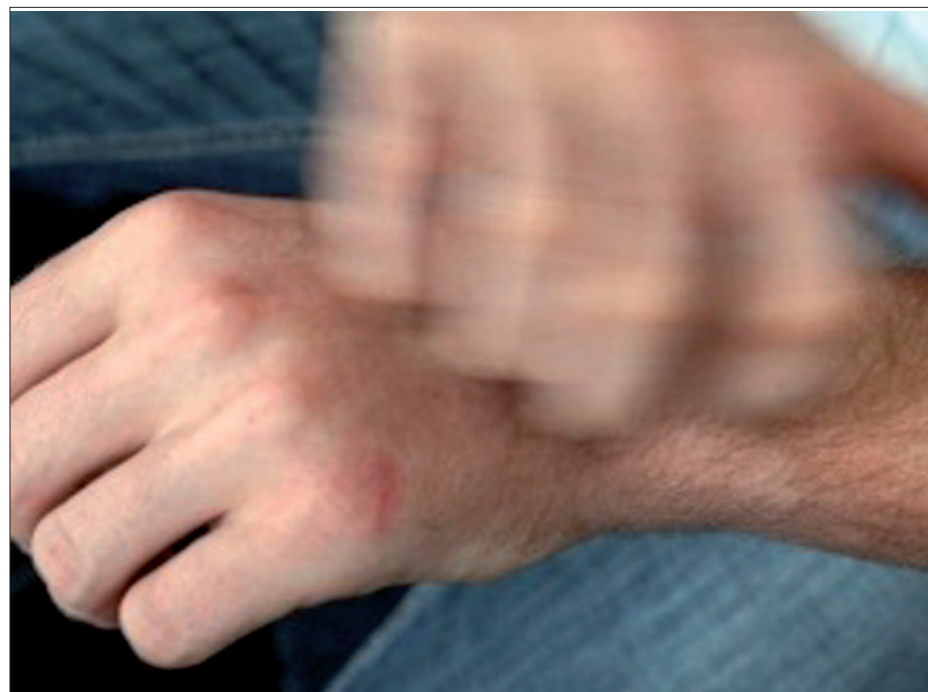
Les allergies : urticaire, eczéma...

Des maladies de la peau comme le psoriasis.

Une peau excessivement sèche.

Des infections de la peau provoquées par des champignons comme les mycoses, par des virus comme la varicelle, par des parasites comme la gale...

Certaines maladies entraînent également des démangeaisons comme les troubles



rénaux, les maladies du foie, etc.

Lorsque la peau démange, le premier réflexe est de se gratter.

Or si gratter apporte un soulagement, ce n'est que pour une durée extrêmement limitée, tandis que les conséquences peuvent être sérieuses, avec notamment un risque d'aggravation du prurit, un risque

d'infection, particulièrement en présence d'éruptions cutanées (vésicules) et de cicatrices définitives. En effet, plus on gratte, plus on accentue la réaction de la peau, plus on risque de mettre la peau à nu et de l'exposer à des microbes. Mieux vaut donc s'abstenir et trouver une autre solution pour soulager le prurit.

Dans tous les cas, il est préférable de masser avec la paume de la main en appliquant quelques pressions. Et par mesure de précaution, coupez vos ongles courts !

Consulter pour trouver la cause et la traiter

En cas d'allergie par exemple, l'élimination de l'allergène en cause fera disparaître le prurit. Ou encore, en cas de mycose, un traitement antifongique s'impose.

Hydrater sa peau : crème, lotion et autre pommade sont indispensables pour éviter une peau sèche, facteur favorisant les démangeaisons. Parallèlement, il faut éviter tout ce qui peut contribuer à assécher la peau : les bains, les douches prolongées notamment.

Éviter aussi tout ce qui agresse la peau : les savons très détergents, les produits parfumés...

Le médecin ou le pharmacien peut proposer des traitements pour calmer les démangeaisons, notamment des antiprurigineux locaux (antidouleurs et antiseptiques) et des antihistaminiques H1 par voie orale ou à appliquer localement (gel, pommade).

In Santé de A à Z

ANGOULÊME, FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE

Forte participation des bédéistes algériens

La bande dessinée algérienne d'aujourd'hui part encore une fois à la rencontre des festivaliers d'Angoulême. Pour ce 40^e anniversaire du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême qui se déroulera du 31 janvier au 3 février, l'Algérie sera au rendez-vous avec une exposition collective pour retracer cinquante ans de création en bande dessinée.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Des tout premiers auteurs, inspirés par la bande dessinée populaire importée d'Europe, jusqu'à la jeune génération d'aujourd'hui nourrie d'esthétique manga, un panorama complet, en un peu plus de quatre-vingts panneaux illustrés, d'une production nationale



dessinée d'Alger y est créé en 2008. Beaucoup de jeunes auteurs en profitent pour faire leurs premiers pas. En cinq éditions, cette manifestation a permis d'ouvrir le pays en invitant des créateurs du monde entier. C'est surtout un formidable tremplin pour le secteur de l'édition. Alors que les premiers auteurs et dessinateurs conservaient un ton très humoristique, tous les styles sont maintenant représentés. Curieusement, les plus jeunes se sont appropriés les codes du manga pour mieux retranscrire leur quotidien, les problèmes de l'Algérie ou de leur intégration en France.

en plein essor. Une exposition qui se fera avec le concours du Festival international de la bande dessinée d'Alger.

Cinquante créateurs pour les cinquante ans du 9^e art algérien. Une exposition anniversaire en forme de rétrospectifs historiques. Car l'Histoire, qui n'est jamais que la mémoire de ce qu'a été l'actualité, est bien sûr au cœur de ce que raconte la bande dessinée algérienne, attachée à suivre depuis un demi-siècle les méandres d'un roman national complexe et agité.

C'est à partir des années 50 que les jeunes Algériens découvrent la bande dessinée, d'abord grâce aux albums importés. *Blek le Roc* notamment, du studio italien EsseGesse (soit Giovanni Sinchetto, Dario Guzzon et Pietro Sartoris) passionne la jeunesse. D'ailleurs, quand débute la guerre d'indépendance, le héros deviendra l'une des incarnations des combattants de la libération. Parmi ces dizaines de milliers de lecteurs émergent les premiers dessinateurs algériens, après l'indépendance de 1962. La première bande dessinée nationale, *Na'ar*, une sirène à Sidi-Fredj, voit le jour en 1967. Et surtout, c'est à cette époque qu'apparaît le premier journal de bande dessinée : *M'Quidèch* publiera de nombreux strips et histoires, en français et en arabe, jusqu'en 1974. Viennent les émeutes d'octobre 1988, une nouvelle Constitution est adop-

tée, ouvrant la voie à la liberté d'expression... Pas pour longtemps, comme on le sait. À cette époque pourtant, les dessinateurs se rassemblent et créent *El Manchar* (La Scie), le premier journal satirique d'Algérie. L'équivalent d'un *Canard Enchaîné*, d'un *Charlie Hebdo*, mêlant textes engagés, dessins et bandes dessinées sociales et politiques. Tiré à 200 000 exemplaires, il ne vit que de ses ventes, malgré les propositions de subventions du pouvoir. De nouveaux auteurs (Gyps, Hic, notamment) y apparaissent.

En 1992, le pays connaît une tournure dramatique avec des assassinats et la bande dessinée va payer un lourd tribut. Après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf et d'un écrivain et journaliste, le dessinateur Slim est le premier à rallier le Maroc puis la France, tandis que plusieurs de ses confrères subissent un sort funeste : le célèbre dessinateur, billettiste, chroniqueur et éditorialiste Saïd Mekbel est abattu d'une balle dans la tête ; Brahim Guerroui, dit Gébé, est kidnappé et assassiné ; Dorbane succombe lors de l'explosion d'une voiture, dans un attentat. *El Manchar* cesse de paraître et, à l'instar de nombreux journalistes de la presse algérienne, les dessinateurs entrent dans la clandestinité. Les années 2000 offrent à l'Algérie un peu de répit et de liberté. Le premier Festival international de la bande

dessinée d'Alger y est créé en 2008. Beaucoup de jeunes auteurs en profitent pour faire leurs premiers pas. En cinq éditions, cette manifestation a permis d'ouvrir le pays en invitant des créateurs du monde entier. C'est surtout un formidable tremplin pour le secteur de l'édition. Alors que les premiers auteurs et dessinateurs conservaient un ton très humoristique, tous les styles sont maintenant représentés. Curieusement, les plus jeunes se sont appropriés les codes du manga pour mieux retranscrire leur quotidien, les problèmes de l'Algérie ou de leur intégration en France.

L'histoire de leur pays tient une place importante dans leur travail : la guerre d'indépendance, la manifestation du 17 octobre 1961 en France, les souvenirs de leurs parents, le drame des harkis... C'est de cette riche histoire dont témoignera l'exposition collective proposée aux Ateliers Magelis – plus de quatre vingt panneaux présentant les auteurs de la première et de la deuxième génération – conçue avec le concours du Festival international de la bande dessinée d'Alger. Une histoire qui est également, comme le souligne Francis Groux, fondateur du Festival d'Angoulême, « un terreaufertile, pour une bande dessinée algérienne en devenir ». L'exposition sera également l'occasion de découvrir les nombreux catalogues des jeunes maisons d'édition algériennes.

K. H.

Infos pratiques

Exposition : «Bande dessinée algérienne»
Lieu : Ateliers Magelis
Du jeudi 31 janvier au dimanche 3 février 2013, 10 h/19 h.
Production : Association du FIBD, Festival international de la bande dessinée d'Alger
Commissariat : Mustapha Nedjai et Dalila Nadjem

DOCUMENTAIRE-FICTION ZONE HUIT DE LA WILAYA V HISTORIQUE À TAGHIT

Poursuite du tournage

Le tournage du documentaire de fiction sur la Zone huit de la wilaya V historique se poursuit actuellement à travers la localité de Taghit, dans la wilaya de Béchar, a-t-on appris auprès de son réalisateur.

Plusieurs séquences sur les opérations militaires menées par la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) contre l'armée coloniale dans cette zone, seront filmés à travers les sites naturels de Taghit, avec l'aide et la contribution de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a mis à la disposition de cette production cinématographique des moyens conséquents, a précisé Larbi Lakehal.

Des scènes relatant les grandes batailles livrées par l'ALN, à l'exemple de celles de

l'Erg occidental le 13 novembre 1957, et de Djebel M'zi durant les mois de mai des années 1959 et 1960, et bien d'autres importants accrochages, seront aussi filmés à travers les régions mêmes où ont eu lieu ces hauts faits d'armes de l'ALN, a-t-il ajouté.

Le même cinéaste a aussi procédé, concernant les décors pour les besoins de cette œuvre, à la réalisation à l'identique, avec l'aide de décorateurs nationaux, de l'ancienne grande rue de la ville de Bechar, actuellement Boulevard Colonel Lotfi, théâtre de plusieurs actes héroïques de fidayine de la région en juin 1956, et ce, pour permettre aux spectateurs de s'imprégner des réalités historiques de cette époque, a-t-il expliqué. Cette nouvelle

production cinématographique, d'une durée de 70 minutes, dont le premier tour de manivelle a été donné le 1er novembre dernier à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, est dédiée entièrement à l'histoire de la lutte politique et militaire des populations de la région du Sud-ouest, sous la bannière du FLN-ALN de 1954 à 1962, a-t-il souligné.

Les soutiens multiformes des ministères de la Culture, des Moudjahidine, de la wilaya, de l'assemblée populaire de wilaya (APW) ainsi que de l'ANP, ont été pour beaucoup dans la concrétisation de ce projet cinématographique, a signalé Larbi Lakehal.

APS

SITE MED-MEM DES ARCHIVES DES TÉLÉVISIONS MÉDITERRANÉENNES PUBLIQUES

Une large collection au patrimoine Méditerranée

Le site électronique du projet Med-Mem, incluant les archives de 14 télévisions publiques de la région de la Méditerranée, dont la télévision algérienne, a été lancé lundi soir à Rabat (Maroc) lors d'une cérémonie officielle.

Ce nouveau site Internet (www.med-mem.eu), qui se décline en trois langues (arabe, français et anglais,) devient ainsi la plus large collection vidéo consacrée au patrimoine historique, culturel et touristique de la Méditerranée.

Cofinancé avec l'Union européenne (EU), dans le cadre multilatéral de la Conférence permanente de l'audiovisuel méditerranéen (COPEAM) et du programme Euromed Héritage, le site offre gratuitement accès au public, environ 4.000 documents audiovisuels, avec possibilité de navigation par thème, par zone géographique, ou par période historique. Le site, enrichi par des explications et de contributions de plus de 40 experts de la région méditerranéenne et d'un réseau d'institutions culturelles et d'enseignement (musées, bibliothèques, universités), donne au public la possibilité de le consulter en vue d'élargir sa diffusion. Med-Mem, piloté par l'Institut français de l'audiovisuel (INA), consiste en la promotion du patrimoine de la zone euro-méditerranéenne, à travers la mise en ligne d'archives audiovisuelles des télévisions publiques de la région.

Il participe à la mise en valeur d'un patrimoine commun et favorise une dynamique de sauvegarde des archives audiovisuelles de la région.

Ce lancement est le deuxième du genre après celui effectué à Marseille en octobre 2012.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



VOL DE BÉTAIL

La vacherie du gendre

Il était 8h du matin en cette journée du 30 décembre 2012. Mahfoud, 55 ans, attachait ses trois vaches à 150 mètres de sa maison pour être plus à l'aise pour nettoyer leur étable.

PAR KAMEL AZIOUALI

Ces trois vaches-là, avec leur lait qu'il commercialisait de manière artisanale, étaient une des sources de revenus du quinquagénaire qui était fier de vivre à Alger tout en continuant à adopter le mode de vie de ses parents. Il avait aussi un élevage de poules, de dindes et de moutons. Son projet à moyen terme était d'agrandir le nombre de vaches et pourquoi pas permettre à la commune de Beni Messous où il résidait de s'autosuffire en matière de lait et de beurre. Tout en nettoyant son étable, le brave Mahfoud échafauda des projets d'avenir ambitieux. Il s'était même vu propriétaire d'une gigantesque ferme avec de nombreux ouvriers qui s'occuperaient d'un troupeau de bovins nombreux comme ceux des ranchs que l'on voit dans les films westerns.

Vers midi, il sortit de l'étable pour respirer un peu d'air frais et pour jeter un coup d'œil vers ses vaches. Et c'est là qu'il découvrit l'horreur : elles n'étaient plus à l'endroit où il les avait laissées !

- Oh ! Mes vaches ? Où sont-elles ? Il courut vers l'endroit où il les avait attachées. En examinant les trois cordes qui les entravaient, il constata que celles-ci avaient été coupées de la même manière ! Il leva alors les bras vers le ciel et hurla :



- Elles ne se sont pas enfuies ! On les a volées !

Au même moment arriva en courant, Chaâbane, un des ses fils qui gardait des moutons un peu plus loin.

Le père en le voyant, hurla après lui :

- Qu'est-ce que tu fais là ? On vient de nous voler nos vaches et tu veux qu'on nous vole aussi nos moutons ?

- Ne t'inquiète pas pour les moutons, père, Abderrezak et Mounir veillent sur eux. C'est au sujet de nos vaches que je suis venu... Je les ai vues sur un camion

et je les ai reconnues... je pensais que c'était toi qui avais décidé de les vendre.

Mais maintenant que je te vois crier, j'ai compris ce qui s'est passé...

- Cesse de parler... Tu as vu nos vaches sur un camion ? Est-ce que tu peux le reconnaître, ce camion ?

- Oui... et je peux te dire qu'il n'ira pas loin... En s'enfuyant, une de ses roues arrière a percuté un morceau de béton qui traînait... Et j'ai vu la direction qu'il a prise... il y a un de ses bouchons, je ne te dis pas...

- Monte dans la camionnette, nous allons essayer de le rattraper.

Il faut croire que Mahfoud est un homme chanceux parce que au bout de dix minutes, il aperçut au loin, à 100 mètres environ, le camion immobilisé à un barrage de gendarmerie. Il descendit alors de sa camionnette et il courut en direction du barrage en criant et en agitant son turban comme un étendard. Son fils lui emboîta le pas. Dès qu'il fut arrivé à 50 mètres du barrage, il hurla :

- Arrêtez ce camion, ils ont volé mes vaches ! Ils ont volé mes vaches !

Les deux hommes qui se trouvaient à bord du camion descendirent et comme ils avaient tenté de s'enfuir, ils furent menottés.

Mahfoud fut submergé par une indescriptible joie qui, malheureusement, ne dura que quelques heures. En effet, lorsque les deux voleurs furent soumis à un interrogatoire, ils évoquèrent l'existence d'un troisième complice qui avait tout planifié : les trois vaches devaient être livrées à un abattoir et c'était lui qui empocherait la plus grosse part du «mago». Et ce complice n'était autre que Youcef, le gendre de Mahfoud ! L'homme qui avait épousé sa fille ! En apprenant ce détail important, il voulut retirer sa plainte. Mais celle-ci suivit son cours et les trois voleurs de vaches avaient été jugés il y a quelques jours par le tribunal de Koléa.

Trois ans de prison ferme et 30 millions de centimes ont été requis contre chacun des trois coupables.

Et maintenant, le brave Mahfoud a peur pour sa fille qui risque le divorce en représailles. Le divorce, une autre... vacherie dont Youcef serait bien capable, se dit-il avec anxiété.

K. A.

VOL DE VOITURE

Un voleur bien maladroit (2^e partie et fin)

Résumé :

Zoubir est propriétaire d'une agence de location de voitures. Un matin, il reçoit un jeune client qui lui semble honnête. C'est aussi l'avis d'un infographe qui a examiné les papiers d'identité et qu'il a jugé authentiques.

Zoubir se gratta la tête et demanda au jeune homme âgé de 23 ans :

- Quel est le type de voiture que tu veux louer, mon frère ? Nous avons des Atos et des voitures haut de gamme...

- Oh ! une Atos fera l'affaire largement... je rendrai visite à ma mère, comme je vous l'ai dit. En principe, j'en ai pour deux jours. Mais il est possible que je l'emmène voir des médecins. Dans ce cas, la durée de la location risque de durer jusqu'à une semaine.

Les deux hommes se mirent d'accord sur le prix et le client s'en alla.

Au bout de cinq jours, le client revint pour restituer la voiture et payer le montant de la location pour cinq jours, à

savoir 50.000 DA. Celui-ci paya cash sans émettre la moindre réserve sur le montant.

Après son départ, Zoubir entreprit d'examiner la voiture ; un rituel auquel il n'avait jamais dérogé. Et c'est en examinant le plancher qu'il trouva un trousseau de clefs.

- Ah ! ce brave client ! il était si pressé de se rendre à son travail qu'il avait laissé tomber ses clefs.

Il ramassa lesdites clefs et leur trouva une légère ressemblance avec les clefs de sa Atos... Or, les clefs de la voiture lui avaient déjà été restituées. Qu'est que cela voulait dire ?

Il prit une des clefs et l'introduisit dans le contact, Il la tourna et le moteur se mit à ronfler.

La surprise de Zoubir était si grande que pendant un moment il demeura immobile ne sachant pas quoi penser, bien qu'il ait compris de quoi il s'agissait. Il avait affaire à un voleur de voitures dont la

stratégie était un peu plus raffinée que celle des autres. Il avait tous ses papiers en règle, il avait payé sans négociation alors qu'en vérité son but final était de faire main basse sur la voiture qu'il avait louée en fabriquant un double des clefs pour pouvoir la voler tranquillement par la suite ou envoyer quelqu'un d'autre pour la voler à sa place.

Etant convaincu que c'était ainsi que le plan avait été échafaudé et pas autrement, Zoubir se rendit au poste de police le plus proche de son agence se trouvant à Douéra et déposa plainte contre ce client qui s'appropriait à voler sa voiture. Arrivé devant le poste de police, il hésita.

Il se dit qu'il était vraiment fou de déposer plainte contre un vol qui n'avait pas encore été commis. Il se gratta la tête et pensa «*mais il était sur le point d'être commis vu que ses préparatifs avaient largement avancé*».

L'officier de police en service consigna dans un énorme registre tout ce qu'il lui

été avait dit et trois heures plus tard, le jeune homme avait été arrêté.

Interrogé, celui-ci n'avait pas hésité un seul instant à avouer qu'il avait l'intention de voler la voiture qu'il avait louée dans le but de rembourser une dette.

Il révéla aussi l'identité de la personne travaillant dans une boutique de «clef minute» et qui avait fabriqué le double des clefs de la voiture sans s'être assuré au préalable que celle-ci appartenait au client qui s'était présenté devant lui. Lui aussi il avait été arrêté et inculpé pour complicité de vol.

Il y a quelques jours, les deux jeunes gens avaient été jugés au tribunal de Koléa.

Cinq ans de prison ferme ont été requis contre celui qui avait loué la Hyundai Atos et 2 ans ont été proposés contre le fabricant de clefs. En outre, le premier devra payer une amende de 50 millions de centimes et le second 20 millions de centimes.

K. A.

ALGÉRIE 0 - TUNISIE 1

Les Verts ratent le coche

La sélection algérienne a raté son premier rendez-vous dans la 29e édition du Championnat d'Afrique des Nations en s'inclinant face à la sélection tunisienne (0-1), pourtant amoindrie par le meilleur buteur Jemaa, dès le premier quart d'heure.

PAR MOURAD SALHI

La première mi-temps a, dans presque sa totalité été dominée par les Algériens qui avaient eux les meilleures occasions d'ouvrir le score.

Les coéquipiers de Feghouli ont entamé la partie tombour battant en mettant une énorme pression sur leur adversaire. Du côté tunisien, la première dangereuse action est venue à la 2e minute quand Khelifa a reçu une belle balle dans les profondeurs, mais M'bolhi sort magistralement et dégage le cuir. Plusieurs balles ont été ratées du côté algérien. Les poulains de l'entraîneur Vahid Halilhodzic envoient des longs ballons devant et tentent ensuite de mettre toujours la pression sur la relance tunisienne. Les Fennecs gagnent du terrain dès le coup d'envoi de cette rencontre mais sur les côtés, puisque la balle est perdue dès qu'elle revient dans l'axe. A la 12e minute de jeu, Cadamuro envoie un centre tendu dans la surface, sur lequel Slimani prend le dessus sur son défenseur reprend le cuir de tête, mais détourné finalement par l'excellent gardien tunisien Ben Cherifia. L'attaquant du CR



Belouizad est signalé hors-jeu. Les Algériens auraient pu faire la différence après la sortie de Jemaa blessé et remplacé par Harbaoui à un quart d'heure seulement du début du coup d'envoi du match.

Quelques minutes plus tard, les Algériens bénéficient d'un coup franc direct suite à une faute de Abdenmour sur Feghouli à la droite de la surface de réparation. Le coup- franc est plutôt bien tiré par Kadir, mais Ben Cherifia était comme d'habitude à la parade. Après une vingtaine de minutes de jeu, les Aigles de Carthage obtiennent un coup franc dans l'axe, à une trentaine de mètres des bois du gardien M'bolhi, mais la balle termine sa course devant le solide mur algérien. Beaucoup d'autres occasions ont été offertes pour les Algériens, mais sans aucune efficacité. La meilleure occasion fut celle de la nouvelle recrue de l'Olympique de Marseille, Foued Kadir qui a reçu une belle balle de Lacen du côté gauche, il frappe, mais sans mal pour Ben Cherifia. L'action nette de scorer est venue à la 29e minute de jeu par Feghouli qui centre pour Slimani qui s'élève sur tout le monde prend le cuir de

la tête, mais son ballon s'écrase sur la barre transversale et ressort. Globalement, la première mi-temps a été dominée par la sélection algérienne, mais sans pour autant arriver à faire vibrer les filets d'un Ben Cherifia dans ses grands jours.

De retour des vestiaires, le sélectionneur tunisien qui a senti le danger s'approcher, effectue un autre changement dans le compartiment offensif. Darragi prend la place de Traoui. Le début de la deuxième partie fut équilibré avec un petit avantage pour les Algériens. Slimani tente de gagner un duel avec Abdenmour, mais ce n'était pas le cas. A moins de dix minutes du coup d'envoi de la deuxième période par M.Gassama, Mesbah s'infiltrer dans la surface de réparation, frappe la balle de toutes ses forces à ras de terre, mais le ballon passe à quelques centimètres du côté gauche des bois de Ben Cherifia. Un autre contre à été mené cette fois-ci par Kadir qui reçoit un ballon sur la gauche, à l'entrée de la surface, et tente sa chance mais son tir est contré. Dès lors les Algériens poursuivent leur pression. Guédioura avance dans la moitié de terrain adverse, dans l'axe, décoche une frappe puissante, qui passe juste au dessus de la transversale. Les occasions se multiplient pour les Algériens mais sans pour autant les concrétiser. Alors qu'on vient d'entrer dans les toutes dernières minutes du temps additionnel, Youssef Msakni hérite du ballon sur le côté gauche, à 35 mètres enroule une frappe magnifique qui finit sa course dans la lucarne de M'Bolhi.

M.S.

LES CANARIS ONT REPRIS HIER LES ENTRAÎNEMENTS

Une reprise dans la douleur !

Les joueurs de la JS Kabylie se sont remis hier au labeur, pour préparer le prochain match à domicile face à la JS Saoura, prévu samedi prochain au stade 1^{er} Novembre à Tizi Ouzou. Le moins que l'on puisse dire de cette reprise des entraînements d'hier, des Canaris, c'est qu'elle fut mouvementée. Quelle reprise pour une équipe qui enchaîne les défaites l'une derrière l'autre encore en cette phase retour du championnat. C'est avec un moral au plus bas que les coéquipiers de Belkalem ont entamé hier le programme de préparation du prochain match face au nouveau promu, la JS Saoura. Les joueurs de cette formation phare de Djurdjura ont les jambes coupées après cette deuxième défaite de suite face au WA Tlemcen et neuvième depuis le début de la saison. Les joueurs qui ont bénéficié de deux jours de repos, doivent retrousser sérieusement leurs manches en prévision de cette rencontre à domicile très importante. Ainsi,

les camarades de Benlamri se sont replongés hier dans le bain de la préparation sous le signe de la tristesse. Il ne sera pas vraiment aisé de se concentrer sur le sujet au moment où les joueurs ont la tête ailleurs.

Comme prévu, les Kabyles étaient tous présents à cette reprise des entraînements, à l'exception de trois entre eux, Belkalem et Rial retenus en équipe nationale et Sedkaoui qui est out pour deux mois en raison d'une blessure.

Furieux contre leurs joueurs et leur staff technique, les supporters de cette formation phare de Djurdjura ne comptent pas rester les bras croisés alors que leur équipe s'enlise dans la crise.

Samedi prochain, les Canaris sont condamnés à réagir pour se racheter aux yeux de leurs supporters, toujours sous le choc de cette entame de la phase retour complètement ratée.

Le technicien, Nacer Sandjak et son adjoint Arezki Amrouche, tenteront de

remobiliser leurs poulains et les mettre en confiance à trois jours seulement de cette rencontre face à une équipe de Béchar qui ne cesse d'impressionner cette saison.

Ces jours de préparation qui précèdent ce match pèseront lourds sur les épaules de l'entraîneur Sandjak qui doit vite remettre les choses sur la bonne voie, tout en axant le travail sur l'aspect psychologique des joueurs. Pour ce match à domicile, le staff technique devra revoir ses plans et trouver la meilleure formule qui lui assurera les trois points de la victoire, et éviter du coup, la zone rouge. Il est utile de signaler que la JS Kabylie n'est qu'à deux unités de la zone de relégation, et à 17 points du leader, l'ES Sétif. Une situation qui devra interpeller les esprits des joueurs pour faire de leur mieux afin de remporter la totalité des points face à la JS Saoura.

M. S.

CAN-2013, GROUPE C - 1^{RE} JOURNÉE

La Zambie et le Nigeria accrochés d'entrée

La Zambie, championne d'Afrique en titre et le Nigeria, un des gros bras du football continental, ont été accrochés dès leur entrée en lice en coupe d'Afrique des nations 2013 (CAN-2013), lundi à Nelspruit (Afrique du Sud) respectivement par l'Ethiopie et le Burkina Faso sur le même score (1-1). A l'issue de cette première journée du groupe C, cinq scores de parité sur six matches ont été enregistrés durant le tournoi, ce qui confirme, a priori, le niveau rapproché entre les équipes engagées. La Zambie, sous la

conduite d'Hervé Renard, a été surprise par des Ethiopiens pourtant réduits à dix suite à l'exclusion de leur gardien de but Jemal Tassew (34e).

Elle a même failli être menée au score, n'était-ce le penalty raté de Saladin Said devant le gardien zambien Mweene plus tôt dans le match (24^e). Les Chipolopolos ont ouvert le score peu avant la pause par Mbesuma (45^e+3), mais à dix, leurs adversaires trouvaient les ressources pour égaliser grâce à Adane Girma Gebreyes (65^e). Le Nigeria, pour son retour dans le tour-

noi continental après avoir manqué l'édition 2012, a cru l'emporter sur un joli but d'Emenike (23^e).

Mais les Burkinabés, profitant de l'exclusion du défenseur des Super Eagles Ambrose (74^e), ont égalisé in extremis par l'attaquant Alain Traoré (90^e+4), entré peu avant en jeu.

Au programme de la journée de mardi, les matches du groupe D, celui de la "mort" : Togo - Côte d'Ivoire à 16h et Tunisie - Algérie à 19h, heure algérienne.

MC ALGER

Cérémonie demain pour fêter l'anniversaire du club

Le CSA- MC Alger (club sportif amateur) organise jeudi une cérémonie à l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif qui coïncide avec la création du vieux club de la capitale lors du même anniversaire de 1921, annonce le bureau exécutif du club présidé par Amar Brahmia. Des activités culturelles sont prévues lors de la cérémonie qui se déroulera au centre de la mutuelle de la SNMC plage à Zeralda (Alger), ajoute la même source. Le bureau exécutif du MCA, à travers cette initiative, entend "*réhabiliter les valeurs*" de ce club dont l'appellation est née à cette occasion chère aux musulmans, précise encore le bureau exécutif du Mouloudia. Pour rappel, la nouvelle direction du club amateur du "Doyen" a été élue en août 2012. Sous la houlette de son président Amar Brahmia, elle a réussi jusque-là à créer pas moins de 25 sections sportives, après s'être désistée de 13 sections au profit du Groupement sportif des pétroliers (GSP) en 2008. La section football, elle, est gérée depuis 2010 par la société sportive par actions (SPA) créée durant cette même année dans le cadre du passage du football algérien au professionnalisme. Le club amateur est actionnaire à hauteur de 10% dans la SPA qui vient d'enregistrer l'arrivée du groupe Sonatrach comme actionnaire majoritaire.

CHAMPIONNAT DE L1

L'entraîneur de l'ASO suspendu pour 1 match

L'entraîneur de l'ASO Chlef, Nour Benzekri, a écopé d'une suspension d'un match infligée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a indiqué mardi cette dernière sur son site. Nour Benzekri a été "*refoulé pour contestation de décision*" lors du match perdu par son équipe à domicile devant le CR Belouizdad (2-1), samedi lors de la 17^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, a expliqué la LFP. Il devra également s'acquitter d'une amende de 20.000 DA, ajoute-t-on de même source. De son côté, le joueur de la JS Saoura, Terbah Djillali, s'est vu infliger une sanction de 2 matches de suspension ferme suite à son exclusion lors de la victoire à domicile contre le MC Alger (2-0), samedi dernier, a fait savoir la LFP. La commission de discipline de la LFP a infligé, par ailleurs, une sanction d'1 match de suspension ferme au défenseur de la JSM Béjaïa, Brahim Zafour, exclu samedi face à l'USM Bel-Abbès (défaite 3-1).

ESS - USMH avancé à vendredi

Le match de la 18^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 entre l'ES Sétif et l'USM El-Harrach, initialement prévu samedi, aura finalement lieu vendredi à partir de 16h, a indiqué mardi la Ligue professionnelle de football (LFP). Il ne s'agit là que du choc de la journée entre le leader, l'ESS (37 points) et son dauphin, l'USMH (36 points) qui se disputera au stade 8-Mai-1945. C'est le deuxième changement apporté à cette 18^e journée, puisque la LFP a également avancé le derby MC Alger - USM Alger de samedi à vendredi (coup d'envoi : 17h45).



Couscous à la viande

Ingrédients :

750g de couscous
500 g de viande d'agneau
200g de carottes
200g de pommes de terre
200g de navets
1 oignons haché
150g de pois chiches trempés
1 tasse à café d'huile
2 cuillères à soupe de purée de tomate
1 c à café d'harissa
1/2 c. à café de piment en poudre
poivre, sel

Préparation :

Couper la viande en petits morceaux, l'assaisonner de sel, poivre. Couper les navets, carottes et pommes de terre en quarts. Faire revenir la viande et l'oignon haché dans l'huile, ajouter pois chiche et tomate diluée dans un verre d'eau, harissa, piment en poudre et laisser mijoter environ 10mn Ajouter les légumes et verser 1 litre et ? d'eau. A ébullition de l'eau, mettre le couscous dans le couscoussier et laisser cuire à la vapeur d'eau en 2 temps. Ajouter pommes de terre et rajouter de l'eau dans la sauce. Dès cuisson du couscous, le retirer du couscoussier et le mettre dans un plat. A la cuisson des légumes et de la viande, retirer la sauce, vérifier le sel et la verser sur le couscous.



Epaule d'agneau farcie au riz

Ingrédients :

1 épaule d'agneau
100 g de riz cuit demi-cuisson
1 demi poivron rouge coupé en petits carrés
1 demi poivron jaune coupé en petits carrés
1 petit oignon haché
3 gousses d'ails coupés en morceaux
1 boîte de champignons coupés en morceaux
2 c. à soupe de crème fraîche
1 c. à café de beurre
1 c à soupe de persil haché
3 oignons coupés en rondelles
Sel, poivre
Marinade de viande
2 c. à soupe de moutarde
2 c. à soupe d'huile
1 pincée de curcuma

Préparation

Piquer l'épaule d'agneau avec la pointe d'un couteau et glisser un morceau d'ail dans chaque fente. Préparer la farce, dans un saladier mélanger le riz, l'oignon haché, les morceaux de champignons, les carrés de poivron rouge et jaune, la crème cuisson, le beurre, le persil haché, sel et poivre, bien mélanger. Farcir l'épaule de cette préparation et brider l'ouverture avec le fil de cuisine. Préparer la marinade en mélangeant dans un bol la moutarde, l'huile, le curcuma et enduire l'épaule avec ce mélange. Éplucher les 2 oignons et les couper en rondelles. Couvrir un plat allant au four avec une couche de rondelles d'oignon. Placer l'épaule farcie au dessus, arroser la surface avec 1 demi verre à thé d'huile d'olive et mouiller avec 3 verres d'eau, couvrir le plat avec une feuille de papier aluminium. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 1h45min jusqu'à ce que l'épaule soit bien dorée.



Trida ou mkartfa

Ingrédients :

450gr de trida (petites pâtes carrées)
6 morceaux de poulet (cuisses et ailes)
1 gros oignon
4 gousses d'ail
1 poignée de pois chiche (trempé la veille)
4 courgettes
4 carottes
1 c à s de concentré de tomate
1 l de bouillon de poulet
Huile
1/2 c à c de ras el hanout (épice orientale)
1 c à c piment doux
1 bâton de cannelle (ou en poudre)
Poivre noir
Sel
3 œufs durs pour la décoration

Préparation de la sauce :

Dans un couscoussier, faire revenir les morceaux de poulet dans 2 c à s d'huile. Ajouter l'oignon et l'ail haché et laisser revenir encore 5 min. Ensuite, ajouter les épices et le concentré de tomate. Bien mélanger le tout. Ajouter les pois chiches, les légumes et le bouillon de poulet. Couvrir et laisser bouillir.

Préparation de la trida :

Une fois que la sauce commence à bouillir, dans une grande gasaa en bois traditionnel (grand plat), enduire la Trida de 2 c à s d'huile (et aussi le haut du couscoussier pour que la Trida ne colle pas)...cette opération ce fait à la main bien sur ! Déposer la Trida dans le haut du couscoussier (ne pas couvrir). Et laisser cuire 15min après échappement de la vapeur (mélanger de temps en temps délicatement). Verser la Trida dans la gasaa (grand plat) à nouveau, et asperger avec 1 et ? de louche de sa sauce. Mélanger délicatement avec une cuillère en bois (trop fragile). Laisser gonfler 10min environ puis remettre à cuire à la vapeur à nouveau. Répéter l'opération encore une fois (Servir la trida bien chaude dans une grande assiette large et creuse au même temps, décorer avec la viande de poulet autour, des œufs durs, des légumes, pois chiches au centre et arroser de sauce.



Salade de poivrons et courgettes

Ingrédients:

4 poivrons verts
3 tomates
2 courgettes
1 gousse d'ail haché
1 cuillère à café de harissa
1 pincée de cumin
1 pincée de piment doux
Huile de friture
Sel

Préparation

Laver et couper les tomates en deux et les faire frire dans l'huile chaude de deux côtés, les réduire en purée à l'aide de moulin à légumes. Faire frire les poivrons dans l'huile chaude de tous les côtés, ôter les pépins, les éplucher et les couper en carrés.

Laver les courgettes et les couper en morceaux et les faire frire dans l'huile chaude jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Mettre dans une poêle profond la purée de tomates, les morceaux des courgettes frites, les carrés de poivrons frites, l'ail haché, le harissa, assaisonner de sel, cumin, piment doux et laisser cuire sur feu doux jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse.

Servir aussitôt.



Tamina

Ingrédients :

250 g de semoule moyenne
25 g de beurre
200 g de miel
De la cannelle
Des amandes effilées
en décoration
dragées

Préparation :

Dans une grande poêle sèche ou tajine faites dorer à feu moyen pendant environ 5 à 7 minutes la semoule en remuant avec une spatule.
Dans une grande casserole mettez le beurre que vous ferez fondre puis ajoutez le miel liquide.
Ajouter la semoule dans la casserole contenant du beurre fondu et le miel.
Hors feu, mélanger le tout rapidement avec une cuillère puis verser le tout dans une assiette.
Décorer la tamina avec de la cannelle, dragées et amandes effilées.



Sfendj ou khfef

Ingrédients :

500 g de semoule tamisée.
500 g de farine
1 cuillère à café de levure de bière
Huile pour la friture

Préparation :

Mettre dans une terrine, la farine et la semouline tamisée, délayer la levure et le sel dans un demi verre d'eau tiède, travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle devienne molle et se détache facilement des mains (environ 20mn)La mettre dans 1 récipient creux, la couvrir d'un linge propre et laisser lever dans un endroit tiède. Lorsque la pâte aura doublé de volume, faire chauffer l'huile dans une poêle.Huiler les mains, couper une boule de pâte de la grosseur d'un œuf, l'étirer délicatement avec les doigts et la plonger dans la friture bien chaude. Faire dorer les deux faces du beignet. Faire de même jusqu'à épuisement de la pâte, égoutter et saupoudrer de sucre en poudre. **N.-B :** On peut placer autant de beignets à la fois, que les dimensions de la poêle le permettent. Bon appétit



Cherche mère porteuse pour faire naître un bébé Néandertal

Un chercheur de l'Harvard Medical School affirme qu'il est aujourd'hui possible de cloner un bébé Néandertal à partir d'ADN artificiellement recréé. Prochaine étape : trouver la mère porteuse...

Réviser vos scénarios de science fiction, le futur de la planète pourrait bien emprunter un tout autre visage : celui de la cohabitation entre individus modernes et préhistoriques. Parmi les organismes éteints, dont l'avenir est désormais voué à la fantaisie d'une poignée de scientifiques, on trouve depuis peu les Néandertaliens. Disparue il y a 33.000 ans, cette espèce cousine de l'Homme moderne pourrait être artificiellement recréée avec les moyens actuels mis à disposition de la science. C'est du moins ce qu'affirme George Church, généticien à la Harvard Medical School, reconnu et respecté de ses pairs.

Le protocole imaginé pour une telle entreprise consiste à recréer artificiellement l'ADN de l'espèce fossile et l'implanter dans des cellules souches. Ces dernières seraient ensuite utilisées pour fabriquer un embryon humain qui serait implanté dans l'utérus d'une mère où il pourrait se développer en toute tranquillité. Aujourd'hui, le professeur est ainsi plutôt confiant quant au succès de son expérience. Il confie à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel : "J'ai déjà réussi à récolter suffisamment d'ADN à partir des os fossiles pour reconstituer intégralement le génome de l'espèce humaine disparue. Maintenant, j'ai besoin d'une femme aventureuse".

Pour son projet, le scientifique est en effet à la recherche d'une mère porteuse prête à recevoir l'embryon du futur bébé Néandertal. Un objectif qui a de quoi surprendre et même faire vivement réagir. Mais bien que le projet soit illégal au sein



de nombreux pays, George Church ne semble pas se préoccuper des difficultés éthiques sous-jacentes. Selon lui, le clonage de Néandertal, et l'accroissement de la diversité du genre Homo pourrait "être bénéfique pour l'Humanité".

Une avancée clé dans la lutte contre les maladies ?

Cité par le *Telegraph*, il développe :

"L'homme de Néandertal pensait différemment de nous. Peut-être même était-il plus intelligent. Quand le moment viendra de gérer une épidémie ou de quitter cette planète, sa façon de penser pourrait nous être utile". Le chercheur affirme par ailleurs que cette avancée pourrait fournir des informations nécessaires aux traitements de certaines maladies comme le cancer ou le sida, et devenir la clé de la pro-

longation de l'espérance de vie jusqu'à 120 ans. "L'une des choses à faire est de construire nos cellules pour qu'elles puissent avoir un risque de cancer moins élevé. Et dès que nous avons un risque de cancer moins élevé, vous pouvez lancer leurs propriétés de renouvellement automatique, pour qu'elles aient aussi une probabilité de vieillissement moins importante", conclut-il ainsi.

Les crabes sont bel et bien capables de ressentir la douleur

Contrairement à ce que certains peuvent penser, une étude vient prouver que les crabes sont bien capables de ressentir de la douleur lorsqu'on les plonge dans l'eau bouillante.

Alors qu'une étude vient de montrer que les poissons ne ressentent pas réellement la douleur, une seconde tout juste publiée affirme que les crabes, eux, en sont tout à fait capables. Pour cela, Bob Elwood, un biologiste à la Queen's University de Belfast, a mené une expérience qui a inclus pas moins de 90 crabes verts (*Carcinus maenas*), l'une des espèces les plus répandues sur les plages européennes. Celle-ci a montré comment le crabe vert est prêt à renoncer à ce qui lui est le plus cher (un abri bien sombre) pour éviter un choc électrique.

Au cours de l'expérience, les crabes ont été plongés dans un aquarium possédant deux abris sombres, puis une partie des crustacés a subi une première électrocution. Par la suite, les crabes ont été replacés dans l'aquarium et la plupart d'entre eux sont revenus spontanément dans le trou sombre où ils avaient précédemment élu domicile. Après cela, les victimes de la première expérience ont reçu un nouveau choc électrique. Lors de leur troisième introduction dans l'aquarium, l'immense majorité des crabes électrocutés n'allaient plus dans les trous alors que les autres reprenaient place dans leur abri, selon l'étude publiée dans la revue scientifique *Journal of Experimental Biology*.

"Les crabes ont appris à éviter l'abri où ils avaient été choqués. Ils étaient prêts à

renoncer à leur cachette pour éviter la source de leur douleur présumée", explique ainsi Bob Elwood cité par l'AFP. Car selon le scientifique, il s'agit bel et bien de douleur puisque "cette expérience a été soigneusement conçue pour permettre de distinguer entre la douleur et un phénomène défensif réflexe, la nociception, qui permet une protection instantanée mais ne modifie pas le comportement à long terme".

Une découverte qui incite à mieux traiter les crabes

En effet, si "d'un point de vue philosophique, il est impossible de démontrer de manière absolue qu'un animal ressent la douleur", tous les critères sup-

posés constituer des preuves qu'une douleur existe étaient réunis ici. D'où l'intérêt de l'expérience qui a été reproduite avec les mêmes résultats qu'il s'agisse de crabes, de crevettes ou de bernard-l'hermite, précise le chercheur qui suggère que cette découverte pourrait inciter à revoir le traitement de ces animaux et notamment la pratique qui consiste à le jeter dans l'eau bouillante.

"Des milliards de crustacés sont capturés ou élevés pour les besoins de l'industrie agro-alimentaire. Par comparaison avec les mammifères, ils ne bénéficient quasiment d'aucune protection sur la seule présomption qu'ils ne peuvent pas ressentir la douleur. Nos recherches suggèrent le contraire", ajoute-t-il ainsi

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FLASH-BALL

Inventeur : Pierre Richet-Date : 1990 -Lieu : France

L'inventeur du Flash-Ball, ce pistolet à balles en caoutchouc non perforantes utilisé par les policiers n'est autre que Pierre Richert un ancien agent EDF, devenu expert en balistique auprès des tribunaux grâce à sa passion pour la chasse.



VALÉRIE BÉGUE



à partir de mars sur Téva

A partir du mois de mars, Valérie Bègue animera sur Téva une nouvelle émission. L'ancienne Miss France va très prochainement fera ainsi son retour sur le petit écran.



Jessica Alba

présente au défilé de Dior

De passage à Paris, Jessica Alba n'a pas manqué le défilé Dior haute couture... même si elle a dû faire face à des températures très basses.



Yannick Noah

il se blesse au cours d'un match exhibition

L'ancien champion de tennis s'est blessé lors d'un match exhibition en décembre dernier. Mais que ses fans se rassurent, plus de peur que de mal !